

**Banque nationale
suisse
1970**

**63° Rapport de la
Banque nationale suisse
1970**

Table des matières

Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1970	
A. Situation de l'économie dans le monde	
Evolution générale de la conjoncture	5
Situation monétaire internationale	9
Coopération monétaire de la Suisse avec l'étranger	15
B. Economie suisse	
Evolution de la conjoncture	17
Réserves monétaires et marché des changes	22
Marché de l'argent et des capitaux	23
C. Politique de la Banque nationale	35
D. Autorités et direction de la Banque	42
Comptes annuels	
Compte de profits et pertes pour 1970	44
Bilan arrêté au 31 décembre 1970	46
Détail des comptes annuels	
Actif du bilan	48
Passif du bilan	53
Services rendus aux administrations fédérales	58
Répartition du bénéfice net	60
Résolutions	60
Rapport de la Commission de contrôle	63
Annexes	
N° 1 Situations périodiques	68
N° 2 Répartition des billets en circulation	70
N° 3 Service des virements	71
N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque	72
N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:	
Tableau I: Situation au 31 décembre	74
Tableau II: Moyennes annuelles	78

	Tableau III: Mouvement	82
	Tableau IV: Résultats des opérations	86
N° 6	Planche graphique	
	Banque nationale suisse 1965 à 1970	90
N° 7	Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture	91
N° 8	Trafic de compensation	
	Mouvements des chambres suisses de compensation et clearing des titres sur les places de Bâle et de Zurich	92
N° 9	Liste des membres des autorités et des organes de la Banque	93

Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1970

A. Situation de l'économie dans le monde

Evolution générale de la conjoncture

Une hausse inhabituelle des coûts et des prix, ainsi qu'un ralentissement de la croissance ont marqué l'économie en 1970.

Le niveau général des prix est monté de 5 à 6% dans les Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE); la hausse a donc un peu plus que doublé par rapport à ce qu'elle était au début des années soixante. Les facteurs d'inflation ont visiblement passé de la demande aux coûts. Les majorations de salaires semblent avoir atteint ou excédé 10% dans de nombreux pays. En Italie, en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne et en Suède, elles ont varié entre 15 et 20% dans d'importants secteurs.

La croissance économique a ralenti par rapport à l'année précédente dans la plupart des Etats industrialisés du monde occidental. L'augmentation du produit national brut réel des Etats membres de l'OCDE s'est à peine chiffrée à 3% en moyenne, alors qu'elle avait atteint 5% en 1969 et 6% en 1968. L'économie n'a toutefois pas évolué de façon uniforme dans les différents pays. Aux Etats-Unis, un léger accroissement du produit national brut a suivi la diminution constatée au premier semestre. La relance de la conjoncture au deuxième semestre est cependant restée plus faible que prévu, de sorte que le produit national n'a pas augmenté en 1970 et que l'emploi est demeuré peu satisfaisant. Le Canada et la Grande-Bretagne ont connu un chômage considérable et une croissance modeste. Sur le continent européen, les signes de surchauffe conjoncturelle ont en revanche prédominé, et l'affaiblissement de la croissance a surtout tenu à l'épuisement des réserves de l'appareil de production, et notamment à la pénurie de main-d'œuvre. Cette observation concerne en particulier la République fédérale d'Allemagne et certains pays moins importants. En Italie, les troubles sociaux et les grèves fréquentes ont freiné la production.

Vers la fin de l'année, l'expansion de la demande a néanmoins commencé à faiblir dans la plupart des pays du continent. Une évolution semblable s'était manifestée quelques mois plus tôt au Japon.

Comme la croissance économique a fléchi, l'augmentation en valeur du commerce extérieur des Etats membres de l'OCDE a passé de 16% en 1969 à 13% en 1970. L'accroissement en quantité a diminué bien davantage, car les prix à l'exportation se sont élevés de façon exceptionnelle: ils sont montés de 5½% durant le premier semestre, ce qui constitue la hausse la plus forte depuis la crise de Corée, en 1950/51. De 1958 à 1967, ces prix n'avaient augmenté en moyenne que de ¾% par an. Le renchérissement ayant porté essentiellement sur des produits industriels, les termes de l'échange de nombreux pays en voie de développement, qui exportent surtout des matières premières, se sont détériorés. Seul, parmi les prix des matières premières, celui du pétrole s'est beaucoup élevé.

La forte hausse des prix à l'exportation des produits industriels a considérablement aggravé le problème de l'inflation. Au cours des années précédentes, les prix avaient nettement moins augmenté sur les marchés mondiaux que sur les marchés intérieurs. Comme la hausse des coûts ne touchait pas simultanément tous les pays industrialisés, une concurrence intense maintenait les prix des marchés mondiaux à un bas niveau, ce qui exerçait une pression sur les prix intérieurs. Depuis le quatrième trimestre de 1969, il n'est plus resté de pays économiquement important qui puisse, par sa stabilité intérieure, former écran contre la hausse des prix du commerce international, tels les Etats-Unis dans la première moitié des années soixante et la République fédérale d'Allemagne plus tard. La hausse des coûts et des prix a gagné, au contraire, tous les pays industrialisés.

Il est particulièrement frappant que même des pays où le chômage s'amplifiait ont accordé des majorations de salaires dépassant de plusieurs fois l'accroissement de la productivité. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis en ont été les exemples les plus importants. L'interdépendance que l'on constatait en économie de marché entre l'évolution de l'emploi et celle des salaires ne paraît plus aussi marquée. Les instruments de la politique conjoncturelle, qui influent principalement sur la demande globale et, partant, sur l'emploi, ne permettent donc plus de contenir les tendances inflationnistes aussi efficacement qu'autrefois.

Dans un rapport qu'il a consacré en automne au problème de l'inflation, le Secrétaire général de l'OCDE attire l'attention sur les dangers de cette évolution. Il insiste sur le fait que les conséquences néfastes des tendances inflationnistes accrues sur l'équilibre économique, social et politique sont trop souvent sous-estimées et qu'il est indispensable, dans les circonstances actuelles, de lutter d'abord contre la hausse des salaires et des prix. L'inflation ne peut cependant être jugulée, ajoute le Secrétaire général, que si les autorités usent assez longtemps de tous les moyens disponibles et coordonnent davantage leurs efforts. Cette invitation pressante à refréner l'inflation mérite d'autant plus d'attention que l'OCDE attache une importance particulière à la croissance optimale et qu'elle voit cet objectif compromis par la poussée accélérée des coûts et des prix.

Voici comment les économies dont l'influence sur la conjoncture est la plus marquée ont évolué en 1970:

Aux Etats-Unis, l'activité économique a encore diminué durant le premier semestre. Une légère reprise s'est dessinée par la suite dans certains secteurs, notamment dans la construction de logements, mais l'économie américaine n'est pas encore sortie de la stagnation. Le chômage a continué d'augmenter et, par moments, l'industrie a utilisé son appareil de production au régime le plus bas depuis 1961. La poussée générale des prix a faibli, mais la hausse du coût de la vie est demeurée importante. Afin d'éviter une crise de liquidité qui aurait pu entraîner une diminution cumulative de l'emploi, les auto-

rités ont infléchi leur politique de l'argent et du crédit en accroissant de façon continue la masse monétaire. Les comptes de l'Etat se sont soldés par un déficit important. Malgré la réduction des dépenses pour la défense nationale et pour l'exploration spatiale, les dépenses publiques ont considérablement augmenté, en raison surtout des prestations sociales et de l'assainissement de l'environnement. La baisse de l'emploi s'est répercutée sur les rentrées d'impôts, provoquant ainsi une diminution des recettes. Le gouvernement a envisagé vers la fin de l'année des mesures de relance économique susceptibles notamment, dans une première phase, d'accroître encore la construction de logements, la consommation privée et les dépenses publiques d'infrastructure. Il semble que l'importante capacité de production inutilisée, la forte réduction des marges bénéficiaires et le montant élevé des crédits d'investissement qui ne sont pas encore consolidés freinent les investissements industriels.

En *Grande-Bretagne*, l'activité de l'économie ne s'est que modérément accélérée. Les investissements privés surtout n'ont que très peu augmenté par rapport à l'année précédente. Les dépenses de consommation privée ont fortement progressé à la suite de majorations de salaires particulièrement importantes, dont le renchérissement a cependant absorbé l'essentiel. Les journées de travail perdues à cause des grèves ont atteint un nombre inhabituel. Les syndicats ont réussi à imposer une bonne partie de leurs revendications salariales. Vers la fin de l'année, le chômage est monté à son niveau le plus élevé depuis la guerre. Le nouveau gouvernement, qui est entré en charge peu avant le milieu de l'année, s'est efforcé de ne pas intervenir directement dans les négociations salariales, mais de soutenir, notamment par une politique plus restrictive de l'argent et du crédit, la résistance des employeurs à des revendications excessives, et de donner l'exemple dans ses négociations avec les travailleurs des services publics. Il a opéré certaines compressions tant des recettes que des dépenses publiques, pour restreindre conformément à son programme la part de l'Etat dans l'activité économique.

En *République fédérale d'Allemagne*, l'expansion de la demande a persisté pendant le premier semestre et une partie du second. Le gouvernement a pris, peu après le milieu de l'année, des mesures fiscales tendant à freiner la consommation et les investissements industriels, car les importants crédits que l'économie a obtenus de l'étranger ont contre-carré les efforts de la Banque fédérale pour juguler l'inflation sur le plan monétaire. La hausse extraordinaire des coûts salariaux, jointe à la réévaluation d'octobre 1969, a entravé les exportations allemandes dans les derniers mois de l'année. Les entreprises n'ont pu reporter qu'en partie l'accroissement constant des coûts salariaux sur leurs prix, de sorte que les bénéfices et, par conséquent, la capacité d'autofinancement de l'économie se sont fortement amenuisés. Ces circonstances ont favorisé la politique par laquelle

la Banque fédérale et le gouvernement ont tenté de contenir l'investissement. L'expansion de la demande s'est ralentie vers la fin de l'année.

En *France*, l'excédent de la demande qui existait depuis 1968 s'est résorbé au premier semestre, tandis que les finances publiques et la balance des paiements ont retrouvé leur équilibre. Les salaires et les prix ont continué cependant de monter à un rythme à peine affaibli. La dévaluation de 1969, ainsi que la hausse des salaires et des prix à l'étranger ont stimulé les exportations françaises. Au cours du deuxième semestre, la croissance économique a fléchi. L'investissement aussi bien que la consommation ont ralenti. La capacité de production utilisée et l'emploi ont diminué dans différentes branches. Le gouvernement a donc commencé d'infléchir le cours restrictif de sa politique.

L'insécurité politique, les troubles sociaux et les grèves ont entravé la croissance économique de *l'Italie*. Malgré ces difficultés, le produit national brut a sensiblement progressé. Les fortes majorations de salaires concédées pour mettre fin aux grèves ont entraîné une hausse importante du revenu et de la consommation, alors que les investissements privés ont nettement diminué en raison de la réduction des bénéfices. La hausse des prix s'est accélérée, mais elle n'a pas dépassé celle des autres pays, malgré les journées de travail perdues et l'accroissement exceptionnel des salaires et de la demande. Le gouvernement s'est efforcé de refréner la consommation en majorant de nombreux impôts qui la frappent; il n'a pu cependant faire approuver entièrement son programme par le Parlement.

Dans la plupart des *autres Etats industrialisés d'Europe*, la conjoncture a été très tendue. Les autorités des Pays-Bas, du Danemark, de la Suède et de la Norvège ont été amenées à prendre des mesures énergiques contre la hausse extraordinaire des salaires et des prix, sous forme de restrictions monétaires – telles que la limitation des crédits – d'augmentations d'impôts et surtout d'un blocage des prix et des salaires.

Le *Canada* a connu un ralentissement considérable de sa croissance et, malgré la progression particulièrement vigoureuse de ses exportations, une forte augmentation du chômage. Contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, la hausse des prix a nettement faibli. Le gouvernement a donc allégé ses mesures de restrictions.

Comme de coutume, l'économie du *Japon* a réagi relativement vite à la politique conjoncturelle que le gouvernement et la banque centrale ont menée au premier semestre. Les investissements ont diminué et l'accroissement de la production a ralenti. Toutefois, la hausse des salaires et des prix est restée forte. Au deuxième semestre, les autorités ont réduit leurs mesures anti-inflationnistes.

Vers la fin de l'année, *l'économie mondiale* s'est donc trouvée dans une phase où se mêlaient les tendances à l'expansion et à la récession. D'une part, la hausse persistante des coûts salariaux a restreint les marges bénéficiaires des entreprises qui ne pouvaient

pas, ou pas totalement, la reporter sur les prix; elle a réduit leurs possibilités d'autofinancement et accentué leurs problèmes de trésorerie. Il en est résulté de fortes limitations des investissements, surtout dans les secteurs où les dispositions restreignant l'augmentation de la demande ont révélé l'existence d'un appareil de production trop important. D'autre part, dans la mesure où elles n'ont pas été compensées par une baisse de l'emploi, les majorations de salaires ont accru les revenus, les dépenses de consommation et, très souvent, les dépenses publiques.

Ces tendances contradictoires font présager pour l'avenir immédiat une évolution différente suivant les branches et les entreprises. Comme cela pourrait inciter l'économie à davantage de prudence, il est possible que le développement de la demande dans le monde continue de faiblir. Toutefois, l'expérience fait craindre que la hausse des coûts et, dans de nombreux secteurs, celle des prix subsistent un certain temps si l'augmentation de la demande globale tarde à fléchir.

La conjoncture mondiale dépendra aussi de la politique économique que les autorités des principaux pays adopteront et de l'accueil que les parlements et le public lui réserveront. On risque bien de voir surgir de nouvelles impulsions sous la pression de l'opinion publique avant que l'inflation par les coûts soit suffisamment résorbée et d'assister d'autre part à un regain de protectionnisme en cas de déséquilibre de la balance des paiements et de diminution de l'emploi. Aux Etats-Unis surtout, on s'est efforcé durant l'année d'agir dans ce sens. Cependant, le protectionnisme peut stimuler la hausse des prix intérieurs et poser ainsi de sérieux problèmes aux pays qui y recourent. Il faut espérer que les tentatives protectionnistes avorteront ou ne dépasseront pas d'étroites limites.

Situation monétaire internationale

A la suite des modifications de parité opérées en France et en République fédérale d'Allemagne en 1969, le calme est revenu sur les marchés des changes et s'est maintenu durant toute l'année. Cependant, quelques tendances sont apparues, qui pourraient occasionner le moment venu de nouvelles tensions dans les mouvements internationaux de capitaux.

La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui a provoqué d'importants *mouvements de capitaux à court terme* par l'intermédiaire de l'euro-marché surtout, a joué un rôle essentiel dans la situation monétaire internationale. La politique moins restrictive de l'argent et du crédit pratiquée aux Etats-Unis, ainsi que la diminution des investissements et de la demande de prêts ont entraîné une détente sensible sur les marchés monétaire et financier américains.

Si la politique monétaire restrictive des Etats-Unis avait fait hausser les taux d'intérêt sur le marché des euro-dollars et, de là, sur les marchés nationaux de l'argent et des

capitaux, le nouveau cours de cette politique les a fait baisser par le même canal. En diminuant leur demande d'euro-dollars et en remboursant une partie de ceux qu'elles avaient empruntés, les banques américaines ont provoqué une baisse prononcée des taux d'intérêt sur le marché des euro-dollars. Il en est résulté un afflux d'euro-dollars dans les pays où le marché était tendu et les taux d'intérêt élevés, ce qui a entraîné une augmentation de l'offre de fonds dans ces pays et, du même coup, un accroissement de leurs réserves officielles de devises. La reprise de grandes quantités de dollars par quelques banques centrales a certainement contribué pour une part substantielle au fait que le montant des euro-dollars n'a guère augmenté en 1970, contrairement à ce qui s'était passé l'année précédente.

En soi, la réduction des engagements des banques américaines sur le marché des euro-dollars ne signifie pas que les avoirs en dollars de l'étranger dans les banques américaines baissent. Elle atténue néanmoins la concurrence que ces banques se font pour obtenir une part aussi grande que possible de ces dollars, concurrence qui stimule la hausse de l'intérêt. Ces avoirs étrangers en dollars ne diminuent que si des banques centrales les reçoivent et les placent, par exemple, au Trésor américain. De telles opérations ont été nombreuses en 1970.

Le renversement des mouvements de capitaux à court terme a eu pour conséquence un déficit de la balance américaine des paiements sensiblement plus important qu'en 1969, bien que la balance commerciale et la balance des revenus se soient soldées par des excédents accrus.

La France et la Grande-Bretagne, entre autres, ont profité des fonds refluant de l'euro-marché, qui ont facilité le remboursement de leurs crédits de soutien.

Une partie importante des euro-dollars libérés par les remboursements américains a afflué aussi en République fédérale d'Allemagne, où la pénurie des moyens de financement, que le fort reflux de fonds vers l'étranger après la réévaluation, le besoin croissant de crédits dû aux investissements massifs et la politique restrictive de l'argent et du crédit ont provoquée, a fait monter les taux d'intérêt plus haut que ceux du marché des euro-devises. Les entreprises allemandes ont donc prélevé des fonds importants directement sur l'euro-marché. Comme elles y sont largement parvenues sans que cela ne se répercute sur les bilans des banques allemandes, la Banque fédérale n'a guère pu empêcher cet afflux. Les mesures qu'elle avait prises dans le domaine du crédit afin de tempérer la surchauffe conjoncturelle en ont pâti.

Aux Pays-Bas également, l'important afflux de fonds à moyen et à long terme a contrecarré les mesures monétaires visant à refréner l'expansion inflationniste de la demande. C'est sans doute l'attrait qu'a exercé sur les fonds étrangers le haut niveau de l'intérêt en République fédérale d'Allemagne et, à un moindre degré, aux Pays-Bas, qui

a surtout limité jusqu'à la fin de l'année les entrées de dollars à la Banque nationale suisse. Pour tenir compte, en particulier, des observations des banques centrales européennes relatives aux effets indésirables des remboursements d'euro-dollars par les banques américaines, les autorités monétaires des Etats-Unis ont édicté vers la fin de 1970 des dispositions sur les réserves minimales, qui doivent inciter les banques américaines à plus de retenue dans leurs remboursements sur l'euro-marché.

Les principaux pays sont parvenus à mieux équilibrer leurs *balances des revenus* que les années précédentes. Le fait que des pays traditionnellement déficitaires ont pu diminuer leur solde passif, ou obtenir un excédent, et que des pays chroniquement excédentaires ont vu leur solde actif s'amenuiser a contribué dans une large mesure à détendre les relations monétaires internationales.

Comme nous l'avons mentionné, la balance commerciale et la balance des revenus des Etats-Unis se sont nettement améliorées par rapport à celles de 1969. L'affaiblissement de la demande, qui a coïncidé avec la persistance de la haute conjoncture en Europe et au Japon, a eu pour conséquence une augmentation considérable des exportations nettes. En outre, les revenus des investissements américains à l'étranger se sont accrus, si bien que le léger déficit de la balance des revenus que les Etats-Unis avaient enregistré l'année précédente a fait place à un excédent.

Après des années d'efforts, la Grande-Bretagne est parvenue à un surplus tant de sa balance des revenus que de sa balance des paiements en général. La balance des services a progressé au premier semestre de 1969; la balance du commerce, quant à elle, s'est aussi soldée par des excédents dès la seconde partie de la même année.

La balance française des revenus s'est normalisée après les graves troubles de 1968. Grâce à un accroissement remarquable des exportations, le déficit des deux années précédentes a pu être éliminé en 1970; on compte sur un léger excédent de la balance des revenus et sur un surplus important de la balance des paiements.

Au Canada, la balance commerciale et celle des revenus se sont soldées par des excédents extraordinaires. En même temps, les afflux de fonds, dont une part appréciable relevait de la spéculation, ont fortement augmenté, ce qui a amené le gouvernement à libérer à la fin de mai, et jusqu'à nouvel avis, le cours du dollar canadien.

Si les balances des revenus précitées se sont améliorées, les excédents ont diminué en République fédérale d'Allemagne et en Italie notamment. En Allemagne, la réévaluation et la hausse des coûts ont provoqué une baisse sensible des recettes nettes, qui ne s'est toutefois manifestée d'abord que dans la balance des services. En partie grâce à l'évolution favorable des termes de l'échange, l'excédent de la balance commerciale n'a fléchi que vers la fin de l'année. Il n'a été que légèrement inférieur au résultat de 1969. En revanche, l'excédent de la balance des revenus a nettement diminué. La forte baisse

des exportations de fonds à long terme et les afflux susmentionnés de fonds à court terme ont néanmoins entraîné un surplus très élevé de la balance des paiements.

En Italie, l'expansion de la demande et la diminution de la production ont ramené l'excédent de la balance des revenus à un peu moins de la moitié du résultat précédent. Les autorités monétaires ont réussi à endiguer l'exode de fonds qui, en 1969 et au début de 1970 encore, avait pris une ampleur considérable. En même temps, elles ont stimulé avec succès le prélèvement de fonds étrangers à moyen et à long terme. L'évolution beaucoup plus favorable des mouvements de capitaux a donc abouti à un solde actif de la balance des paiements, contrairement à ce qui s'était passé en 1969.

L'excédent de la balance des revenus a diminué ou a fait place à un déficit dans la plupart des autres pays d'Europe. Ainsi, le Danemark et la Suède ont enregistré un déficit. Dans ces deux pays, l'accroissement vigoureux des importations et la baisse des réserves monétaires ont conduit les autorités à prendre des mesures pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements. La balance néerlandaise des revenus s'est également soldée par un déficit considérable, alors qu'en Suisse et en Autriche les surplus des années précédentes ont disparu. Au Japon, où l'excédent de la balance des revenus augmentait chaque année, les recettes nettes sont restées au même niveau qu'en 1969.

Les remboursements américains d'euro-dollars et le meilleur équilibre des balances des revenus ont ramené à peu de chose le recours des banques centrales au *crédit monétaire*. La France a pu rembourser les crédits à court terme qu'elle avait reçus les années précédentes et une partie des montants qu'elle avait tirés sur le Fonds Monétaire International (FMI). La Grande-Bretagne est également parvenue à amortir ses importants emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un faible solde. La Banque d'Angleterre a fait jouer au début de septembre sa convention swap avec le Système de Réserve Fédérale des Etats-Unis afin de compenser des pertes de devises subites, mais elle a pu rembourser ce crédit transitoire au cours de l'automne. Pour faire face à l'exode de fonds, l'Italie a fait usage au début de l'année, et une nouvelle fois en été, de son accord avec les autorités monétaires américaines. Elle a cependant remboursé aussitôt ces crédits, en exerçant ses droits de tirage automatiques sur le FMI.

A l'instigation des banques centrales des Pays-Bas, de la Belgique et de la Suisse, dont les réserves en dollars s'étaient considérablement accrues, les autorités monétaires américaines ont recouru aux facilités de swap prévues par les conventions bilatérales avec ces instituts; ceux-ci ont ainsi pu assurer temporairement contre les risques de change une part de leurs réserves supplémentaires en dollars. Les autorités américaines ont dénoué une partie de ces swaps à l'échéance en tirant sur le FMI, en cédant des droits de tirage spéciaux et, dans une plus faible mesure, en convertissant des dollars en or.

Le montant total des limites de swap fixées dans les accords bilatéraux qui lient les autorités monétaires américaines à quatorze banques centrales étrangères et à la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a été majoré de 250 millions de dollars, en faveur de la Banque d'Italie, et porté à 11 230 millions.

L'augmentation des *réserves monétaires* officielles du monde occidental a nettement dépassé l'ordre de grandeur jugé approprié lors de la première allocation de droits de tirage spéciaux. C'est surtout l'accroissement considérable des réserves de dollars que détiennent les banques centrales sises hors des Etats-Unis, accroissement dû à l'évolution de la balance américaine des paiements et à la baisse des taux sur le marché des euro-dollars, qui a contribué à cette situation. En 1970, ces réserves ont augmenté de quelques milliards de dollars, alors qu'elles avaient diminué l'année précédente.

Les Etats membres du FMI ont reçu pour la première fois au début de 1970 des réserves monétaires supplémentaires sous forme de droits de tirage spéciaux. Le FMI a ainsi créé des liquidités internationales pour un montant de 3,4 milliards de dollars. En cours d'année, les Etats membres ont déjà utilisé 472 millions de dollars. Certains d'entre eux, tels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, se sont servis de ce moyen pour rembourser des dettes en devises.

Pour la première fois depuis deux ans, les réserves officielles d'or ont augmenté. L'Afrique du Sud a vendu de l'or au FMI pour la contre-valeur de 640 millions de dollars, sur la base de l'accord conclu à la fin de 1969. En outre, divers instituts d'émission, dont la Banque nationale suisse, ont acheté de petites quantités d'or à l'Afrique du Sud.

Parmi les liquidités qui, selon le FMI, composent les réserves monétaires mondiales, une seule a légèrement baissé avant la majoration générale des quotes-parts: la position de réserve des Etats membres envers le FMI, soit la part des droits de tirage normaux à laquelle les banques centrales peuvent recourir sans l'accord des autorités du FMI.

L'augmentation des quotes-parts décidée l'année précédente par le FMI est entrée en vigueur au deuxième semestre de 1970. Elle aussi a permis un accroissement substantiel des liquidités auxquelles peut recourir le système monétaire international. L'augmentation des droits de tirage traditionnels qui en résulte se monte à 7,6 milliards de dollars au total.

La discussion concernant une insuffisance de liquidités internationales a donc perdu de son acuité. L'évolution récente incite au contraire à s'interroger sur l'opportunité d'allocations de liquidités supplémentaires aussi considérables qu'en 1970 et sur la nécessité de répartitions plus prudentes à l'avenir. L'année où des réserves monétaires artificielles ont été attribuées pour la première fois a en effet coïncidé avec le renchérissement le plus vigoureux que les pays occidentaux aient connu depuis la crise de Corée,

voire depuis la deuxième guerre mondiale. Même s'il n'existe aucun rapport de causalité directe entre ces deux faits, il y a danger que l'état des liquidités internationales freine moins les tendances inflationnistes et que la perspective de nouvelles répartitions de liquidités sans contrepartie affaiblisse encore la discipline nécessaire à l'équilibre des balances des paiements.

Ces facilités suscitent de nouveaux désirs, ainsi que le montrent les propositions des pays en voie de développement qui demandent la création de droits de tirage spéciaux pour l'aide au développement. En raison d'interventions réitérées à l'Assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods, l'étude de cette question a été envisagée bien que la majorité des Etats industrialisés ait refusé par principe de lier la constitution de liquidités supplémentaires à l'aide au développement. En période d'inflation, il importe de financer cette aide par l'épargne, et non par la création de monnaie.

Le souci de mieux équilibrer les balances des paiements par des *cours de change plus flexibles* a passé au second plan, alors qu'en 1969 il avait joué un rôle important à l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, ainsi qu'à d'autres occasions. Le rapport ad hoc que les administrateurs du FMI ont soumis à l'Assemblée annuelle de Copenhague conclut que les seules possibilités qu'il vaut encore la peine d'étudier sont une légère extension des marges de fluctuation des cours, qui pourraient atteindre ± 2 à $\pm 3\%$, une adaptation plus rapide et plus fréquente des parités en cas de déséquilibre fondamental de la balance des paiements et, enfin, la libération des cours pour une brève période avant la fixation d'une nouvelle parité. Les principaux instituts d'émission se sont cependant montrés peu enclins à de telles réformes. Des cours entièrement libres, un élargissement des marges au delà de $\pm 3\%$ et un système d'ajustement automatique des parités ont été catégoriquement rejetés.

La conférence qui a réuni à La Haye, en décembre 1969, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) a donné une nouvelle impulsion aux efforts visant à une *intégration économique et monétaire* plus complète. Le premier objectif est la formation d'une véritable union économique et monétaire. Sous la présidence de Monsieur Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, un groupe de travail formé d'experts de haut rang appartenant aux six pays a élaboré en 1970 un plan qui prévoit la constitution par étapes, au cours des dix prochaines années, d'une union économique et monétaire comportant une politique unifiée et des institutions communes. Les Etats membres ont approuvé le principe de ce plan, dont la première phase de trois ans doit déjà commencer au début de 1971. Ils n'ont cependant pas pu s'entendre avant la fin de l'année sur d'importantes questions telles que l'institution et le contrôle des organes communs. Un des éléments essentiels de la première phase est la coordination par les banques centrales de leur politique en matière

de cours du change. On s'est proposé de limiter à $\pm 0,6\%$, dès le début de 1971, les marges de fluctuation par rapport au dollar. Par la suite, les marges de fluctuation entre les diverses monnaies de la CEE doivent être réduites graduellement jusqu'à l'établissement d'une relation fixe.

La réalisation de ces objectifs, la formation d'un vaste espace européen où la monnaie serait unifiée et la politique monétaire coordonnée, influencerait sans doute profondément le système monétaire international. Les effets de l'union économique et monétaire seraient encore plus grands si d'autres pays accédaient au Marché commun, comme ils s'y emploient présentement. La tentative d'élargissement pourrait cependant rendre plus ardue la constitution d'une union monétaire. La réussite du projet nécessite un degré d'intégration économique et politique qu'on ne peut atteindre dans le temps prévu qu'au prix de gros efforts.

Coopération monétaire de la Suisse avec l'étranger

Comme les années précédentes, la convention swap conclue entre la Banque nationale et la Banque de Réserve Fédérale de New York a permis d'assurer temporairement contre les risques de change les avoirs en dollars affluant à la Banque nationale, quand ses réserves en dollars dépassaient un certain montant. Au total, l'institut monétaire américain a opéré de tels swaps avec la Suisse pour 500 millions de dollars, ou 2148 millions de francs.

Puisque ces opérations se dénouent en principe à court terme, le partenaire américain devait faire en sorte, tous les trois à six mois, de trouver les francs nécessaires au remboursement. Dans le cas de la Suisse, les États-Unis n'ont pas pu tirer cette somme sur le FMI. En raison de la nécessité généralement reconnue de préserver les réserves monétaires américaines, la Banque nationale s'est contentée cette année encore, comme l'ont fait d'autres instituts en pareille circonstance, de convertir un montant de 50 millions de dollars en or auprès du Trésor américain. Il ne restait plus, dans ces conditions, qu'à liquider chaque fois tout ou partie des swaps dans un délai raisonnable, en échangeant des dollars munis d'une garantie de change contre des dollars ordinaires.

Se fondant sur la convention relative aux ventes d'or sud-africain au FMI que l'Afrique du Sud et le FMI ont passée à la fin de 1969, la Banque nationale a conclu un accord avec l'institut d'émission sud-africain, qui permet à la Suisse d'acheter de l'or en proportion des achats du FMI. Cette proportion correspond approximativement à la participation suisse à l'ancien pool de l'or des banques centrales. La Banque nationale a fait usage de cette possibilité dans le courant de l'année en achetant de l'or pour 22,8 millions de dollars, ou 98 millions de francs.

La Banque d'Angleterre a amorti à 12,5 millions de dollars le crédit de 37,5 millions qui lui avait été accordé en juin 1966 par l'entremise de la BRI dans le cadre de la première

convention multilatérale. Ce solde constituait le seul crédit de soutien encore utilisé à la fin de l'année.

La Banque de France a remboursé jusqu'à la fin de mars 1970 le crédit de 100 millions de dollars qui lui avait été octroyé en novembre 1968.

La promesse de crédit de 100 millions de dollars que la Banque nationale avait accordée à la BRI dans le cadre de la deuxième convention multilatérale conclue en 1968 en faveur de la Grande-Bretagne n'a pas été utilisée jusqu'ici.

B. Economie suisse

Evolution de la conjoncture

Une surchauffe conjoncturelle prononcée a marqué l'économie suisse. Comme la demande de biens et de services dépassait la capacité de production, la poussée des prix s'est accentuée.

Les possibilités de croissance réelle ont été limitées principalement par le manque de main-d'œuvre, que l'on constatait déjà au début de l'expansion conjoncturelle. L'extension de la demande, qui avait alors touché l'industrie d'exportation surtout, a gagné en 1970 tous les secteurs de l'économie. Il en est résulté un allongement des réserves dans les carnets de commandes de l'industrie et de l'artisanat. Les commandes dans ces secteurs n'ont toutefois plus guère augmenté au cours des derniers mois de l'année, ce qui paraît imputable au fait que l'appareil de production avait atteint la limite de sa capacité. En outre, le développement des usines suisses à l'étranger, d'où elles peuvent satisfaire une partie de la demande internationale, y a également contribué. Avec le temps, la diminution de la demande de biens d'équipement observée à l'étranger est à même d'influer davantage sur nos exportations.

L'excédent de la demande, ainsi que les majorations des prix et des coûts à l'étranger ont également renforcé la poussée des salaires et le renchérissement en Suisse; depuis des décennies, les salaires et les prix n'avaient plus accusé une aussi forte hausse.

Comme les goulots d'étranglement se sont multipliés dans notre appareil de production, en raison surtout de la pénurie de personnel, la croissance du *produit national brut réel*, qui s'était chiffrée à 5,9% en 1969, a baissé selon les estimations provisoires à 4,3% en 1970, alors que la croissance du produit national brut en valeur nominale se serait élevée de 8,7% à 9,1%. L'augmentation de la productivité, c'est-à-dire la production par travailleur, a également fléchi.

Le nombre des *personnes occupées* s'est accru de 1% en chiffre rond. Cette augmentation semble provenir pour moitié de la main-d'œuvre étrangère (surtout des titulaires d'un permis d'établissement et des frontaliers) et pour moitié de la population indigène active. L'accroissement a dépassé la moyenne dans le secteur des services, où les banques ont eu le taux d'augmentation le plus élevé. Le nombre des personnes occupées s'est également accru dans le bâtiment, mais a légèrement diminué au deuxième semestre dans l'industrie.

D'après les données recueillies en août, 659 000 *travailleurs étrangers* étaient soumis au contrôle, soit pratiquement autant que l'année précédente. Toutefois, l'évolution a varié suivant les catégories. Le nombre des frontaliers a augmenté de 11% et celui des ouvriers saisonniers de 4%. En raison de l'arrêté du Conseil fédéral du 16 mars 1970

limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative, les titulaires d'un permis de séjour à l'année ont diminué de 3% entre août 1969 et août 1970.

La poussée de la demande est restée forte dans le domaine des *investissements*. Comme les projets de constructions étaient budgétés à 18,6 milliards de francs au début de l'année et qu'ils dépassaient ainsi de 4,4 milliards, ou d'environ 30%, les dépenses effectivement engagées en 1969, l'excédent de la demande a provoqué une hausse massive des prix. Il semble que, en chiffre rond, 80% seulement des constructions projetées pour 1970 ont été exécutées, contre 90% environ en 1968. Cette diminution traduit nettement la tension qui a régné sur le marché de la construction.

La *construction de logements* s'est maintenue à un niveau élevé. Au cours du premier semestre de 1970, 21 800 logements ont été terminés dans les communes de plus de 2 000 habitants, contre 19 600 durant les six premiers mois de 1969. A la fin de juin, le nombre des logements en construction dans ces communes avait aussi augmenté d'environ 10% en une année et se chiffrait à 53 600.

En raison des efforts destinés à compenser le manque croissant de main-d'œuvre et à améliorer la productivité, les *investissements d'équipement* ont augmenté très nettement. Pour 1970, leur extension réelle est estimée à 12% environ. L'économie a importé une part très importante des machines et appareils nouvellement installés.

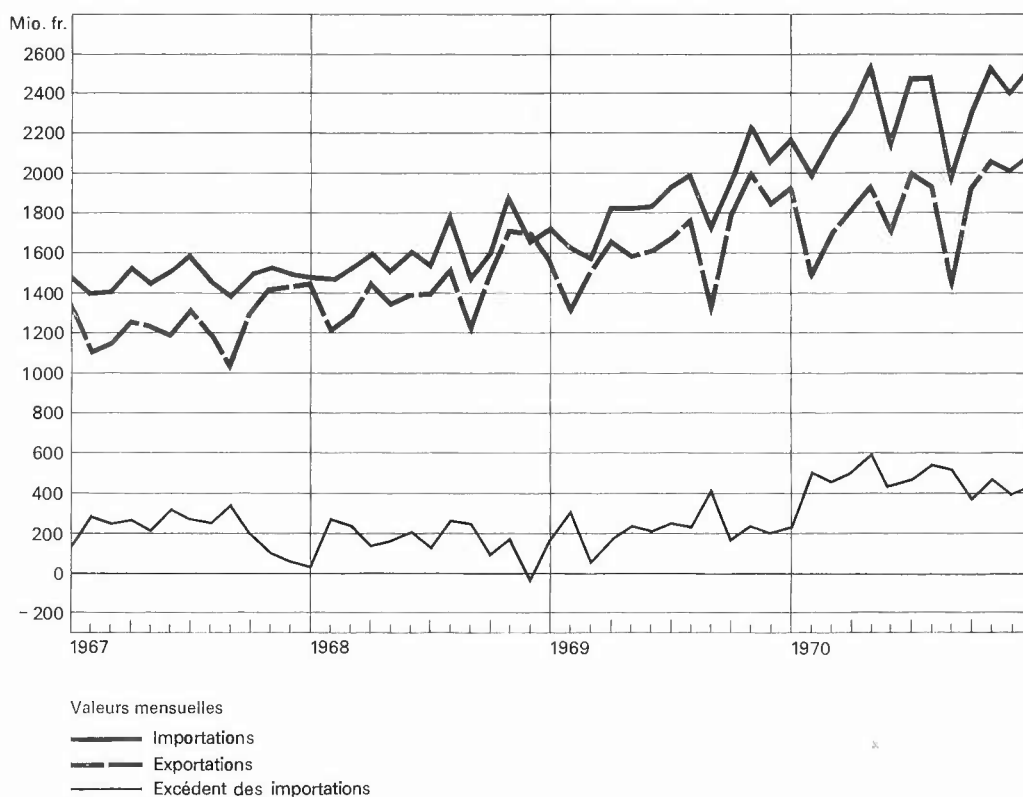
Alors que le recours à des livraisons extérieures ne peut guère accroître l'offre dans le secteur de la construction, les importations ont stimulé l'offre de biens de consommation et de produits industriels.

En valeur, le *commerce extérieur* s'est de nouveau amplifié fortement. Par rapport à l'année précédente, les importations ont augmenté de 5 139 millions pour atteindre 27 873 millions de francs et les exportations ont progressé de 2 131 millions, passant ainsi à 22 140 millions. Le *déficit de la balance commerciale* a augmenté par conséquent de 3 008 millions, ce qui l'a porté à 5 733 millions de francs. Son importance ne provient toutefois pas d'une diminution de notre capacité concurrentielle, mais résulte principalement des fortes importations de matières premières, de produits semi-ouvrés et de biens d'équipement, dues à l'augmentation des exportations et des investissements. Près des trois quarts de l'accroissement du déficit sont imputables en effet à ces importations.

Le taux d'accroissement des *importations* s'est inscrit à 23%. En chiffre rond, l'augmentation du volume y contribue pour deux tiers et la hausse des prix, pour un tiers. Les taux d'accroissement ont régressé en cours d'année, ce qu'explique en partie l'augmentation extrêmement forte des importations au deuxième semestre de 1969.

La CEE a accru ses ventes de 23%, l'AELE de 24%; les autres pays européens ont augmenté leurs livraisons de 21%, les pays d'outre-mer de 20%. Nos importations en provenance de la République fédérale d'Allemagne se sont accrues de 26%, accusant

*Balance du commerce
extérieur*



ainsi la plus forte progression de nos achats dans le Marché commun. Tous les pays de l'AELE ont développé leurs livraisons à la Suisse. L'augmentation de nos importations de Grande-Bretagne s'est chiffrée à 18%, taux le plus bas des pays de l'AELE.

Les *exportations* se sont accrues de 11% par rapport à celles de l'année précédente, 4% de l'augmentation provenant de la hausse des prix et 7% de la progression réelle. Le développement de nos ventes a nettement faibli au deuxième semestre. Si le niveau très élevé de nos exportations au deuxième semestre de 1969 explique partiellement leur faible accroissement et si l'augmentation de la demande intérieure paraît aussi y avoir contribué, la pénurie de main-d'œuvre en a toutefois été la cause principale.

La part de la métallurgie et de l'industrie des machines à l'augmentation des exportations a été de 1304 millions, celle de l'industrie chimique de 424 millions, celle de l'industrie textile de 134 millions et celle de l'industrie des denrées alimentaires de 214 millions de francs.

Les livraisons aux pays du Marché commun ont dépassé de 10% celles de 1969; elles ont augmenté dans tous les pays de la CEE. Les ventes aux pays de l'AELE ont progressé de 13%, grâce surtout aux achats plus importants de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et de la Suède. Les exportations dans le reste de l'Europe se sont accrues de

18% et les livraisons aux pays d'outre-mer de 9%; les ventes au Japon ont augmenté de 19%, mais les Etats-Unis n'ont étendu leurs achats que de 4%.

Il ne faut pas oublier en appréciant cette évolution que les entreprises suisses tournées vers l'exportation développent régulièrement leur appareil de production à l'étranger. Ainsi la part des transactions invisibles dans la balance des revenus pourrait continuer à se renforcer.

L'accroissement extraordinaire du déficit de la balance commerciale a éliminé l'excédent de la *balance des revenus*, qui avait atteint le niveau record de 2,3 milliards de francs en 1969. Cette balance est pratiquement équilibrée, car le surplus des transactions invisibles en 1970 doit correspondre approximativement au déficit du commerce extérieur.

La haute conjoncture en Suisse et à l'étranger a également favorisé le *tourisme*. L'augmentation des nuitées dans les hôtels et les établissements de cure a passé de 3,6% en 1969 à 5,6% en 1970. Les hôtes étrangers, dont la répartition par pays s'est modifiée, y ont contribué pour une part nettement supérieure à celle des Suisses. Grâce à l'atténuation des restrictions de change, le nombre des visiteurs venus d'Angleterre a augmenté particulièrement (+13%).

Le volume des marchandises transportées par les *Chemins de fer fédéraux* s'est vigoureusement accru, tandis que le trafic des voyageurs a stagné.

Les conditions atmosphériques ont influencé de façons diverses la production de l'*agriculture*. Les récoltes de pommes de terre, de betteraves sucrières et d'autres plantes sarclées, ainsi que de fruits à pépins et de plantes fourragères, ont eu parfois un rendement bien inférieur à celui de 1969. En revanche, la vigne, le colza et les céréales notamment ont procuré des recettes plus élevées. La production animale commercialisée a donné les mêmes résultats que l'année précédente. Les prix du lait à la production, entre autres, ont été majorés en automne afin d'améliorer le revenu agricole. Selon les estimations provisoires du Secrétariat des paysans suisses, le rendement brut de l'agriculture a atteint 4 463 millions de francs, soit 6,7% de plus qu'en 1969, année où la limitation de la production laitière avait entraîné une légère régression.

La *consommation privée* a augmenté de 8,9% en moyenne. Vers la fin de l'année toutefois, le taux de croissance s'est accéléré. Le chiffre d'affaires du commerce de détail, représentatif de la consommation privée, a dépassé de 7,4% le niveau de l'année précédente.

Les *dépenses publiques* se sont accrues fortement, mais un peu moins qu'en 1969. Selon les estimations provisoires des services de la comptabilité nationale, les dépenses courantes de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que celles des assurances sociales ont augmenté de 9,5%, contre 10,3% l'année précédente. L'accroissement de dépenses s'est réparti assez également entre la Confédération, les cantons et les communes. Le budget de la Confédération pour 1970 prévoyait au compte financier 7594

millions de francs de dépenses, ce qui représentait une augmentation de 513 millions, ou de 7,3%, par rapport aux comptes de 1969; quant aux recettes, elles étaient budgétées à 7 571 millions de francs, soit à 463 millions, ou à 6,5%, de plus que celles des comptes de l'année précédente.

Il faut s'attendre à une plus forte augmentation des dépenses fédérales en 1971. Elles figurent en effet au compte financier pour 8 609 millions de francs, tandis que les recettes se chiffrent à 8 517 millions, ce qui porte le déficit à 92 millions. Par rapport au budget de 1970, l'augmentation des dépenses, compte tenu de la part des cantons aux recettes de la Confédération, est de 1 015 millions de francs, ou de 13% en chiffre rond, et celle des recettes de 946 millions, ou de 12%. Un tel accroissement des dépenses ne peut qu'aggraver la situation conjoncturelle. Dans l'ensemble, les cantons et les communes prévoient aussi que dépenses et déficits vont augmenter davantage.

La pénurie de main-d'œuvre a largement influencé l'évolution des salaires. Le débauchage d'ouvriers, plus fréquent, semble-t-il, depuis l'arrêté du Conseil fédéral du 16 mars limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative, a accéléré la hausse générale des salaires. Les majorations de salaires à l'étranger se sont également fait sentir. A la fin de l'année, l'accroissement du taux de salaires dans l'industrie et le bâtiment avait environ doublé par rapport à celui que l'on avait enregistré un an auparavant; c'est le taux d'accroissement le plus élevé depuis la guerre. Les gains horaires moyens ont augmenté davantage que les taux de salaires, qui ne reflètent qu'imparfaitement la hausse effective.

On ne peut encore dire si l'augmentation des coûts salariaux par unité de production a rejoint celle des pays qui sont nos principaux concurrents et clients, ni jusqu'à quel point elle entrave notre capacité d'autofinancement. Il est en tous cas certain que, dans d'autres pays, la baisse de la capacité de financement consécutive à l'augmentation des salaires refrène déjà la propension à investir.

L'indice des *prix de gros* a atteint à la fin de mars son taux d'accroissement annuel le plus élevé, soit 5,9%. Par la suite, ce taux a graduellement baissé pour se chiffrer à 2,1% à la fin de décembre; il était alors nettement inférieur à celui de décembre 1969. Ce fléchissement a résulté de l'évolution des prix à l'importation.

Les *prix à la consommation* suivent le cours de la conjoncture avec un certain retard, car il ne se répercute généralement qu'en dernier lieu sur les prix des biens de consommation et de certains services. Leur taux d'accroissement s'est accéléré toutefois à partir du mois de mai. Pendant les quatre premiers mois, l'indice a dépassé de 2 à 2½% le niveau atteint un an auparavant. A la fin d'août, le taux de renchérissement annuel s'inscrivait à 4%, puis à 5,4% à la fin de décembre, ce qui représente la hausse la plus importante depuis des décennies.

Réerves monétaires et marché des changes

Les *réerves monétaires* de la Banque nationale (or, devises et bons du Trésor étrangers en francs suisses) ont passé de 19 078 millions à la fin de 1969 à 22 113 millions de francs à la fin de 1970. Si l'on fait abstraction des dollars provenant des opérations swaps conclues en fin d'année avec les banques, les réserves ont augmenté de 1 647 millions de francs pour s'inscrire à 17 319 millions. La balance des revenus étant à peu près équilibrée, cet accroissement révèle une importation nette de fonds.

L'augmentation des réserves monétaires est due principalement à celle des avoirs en dollars. Les réserves d'or n'ont que légèrement progressé. Le montant des bons du Trésor étrangers en francs suisses n'a pas changé; il était de 1 851 millions de francs à la fin de l'année.

L'*encaisse-or* s'est élevée à 11 821 millions de francs, par suite de conversions de dollars en or que la Banque nationale a opérées avec des autorités monétaires étrangères pour la contre-valeur de 386 millions de francs.

A la fin de 1969, les *réerves de devises* atteignaient 5 793 millions de francs, dont 3 406 millions provenaient de transactions swaps conclues en fin d'année avec les banques. Le dénouement de ces swaps dollars contre francs, une conversion de dollars en or et des cessions de devises à l'administration fédérale ont notablement réduit les réserves de devises dans les premières semaines de 1970. Le 23 février, elles s'inscrivaient à 1 452 millions de francs, soit à leur niveau le plus bas de l'année. L'augmentation qui a suivi, mises à part les transactions swaps effectuées aux échéances trimestrielles, a résulté principalement des ventes définitives de dollars que les banques ont faites à l'institut d'émission. Au total, ces ventes ont atteint 3 milliards de francs en chiffre rond. Les achats d'or et de monnaies étrangères ont provoqué toutefois des sorties de dollars. A la fin de novembre, les réserves de devises se chiffraient à 3 734 millions de francs; elles avaient augmenté de 2 282 millions depuis le 23 février. En décembre, les réserves de dollars se sont accrues brusquement de 4 707 millions de francs. Elles se sont établies à 8 441 millions de francs, dont 4 794 millions concernaient des transactions de fin d'année conclues avec les banques.

Il ne s'est pas produit de mouvements extraordinaires sur le *marché suisse des changes*, où les fluctuations du dollar ont reflété surtout l'évolution du marché monétaire. Les rapatriements répétés de fonds ont affaibli passagèrement le cours du dollar, qui cependant ne s'est jamais maintenu longtemps au point d'intervention inférieur, fixé à 4,2950. Par ailleurs, l'institut d'émission n'a pas eu à céder de dollars au marché.

Le *prix de l'or* sur le marché suisse est resté remarquablement stable jusqu'à la fin de l'été. A la mi-janvier, les grandes banques appliquaient à Zurich un cours d'achat de 34,75 dollars l'once de fin, légèrement inférieur au prix officiel de 35 dollars l'once. Après s'être élevé à 36,20 dollars au début de mai, le cours est redescendu à 35,20 dollars en

août. Dès la fin du mois, il a recommencé de monter, et la hausse s'est précipitée en octobre. Vers la fin de ce mois, le prix de l'or a atteint son niveau le plus haut de l'année, soit 39,25 dollars l'once. A l'accroissement saisonnier des besoins d'or industriel s'est ajoutée une demande spéculative qui s'est toutefois rapidement résorbée. Le prix de l'or a de nouveau baissé, et le cours d'achat était de 37,35 dollars à la fin de l'année.

Marché de l'argent et des capitaux

L'évolution des avoirs en comptes de virements que l'économie entretient à la Banque nationale, et dont la majeure partie appartient aux banques, fournit d'importants renseignements sur la situation du *marché de l'argent*. Aux mois de janvier, février et avril 1970, le montant de ces avoirs a été généralement moins élevé que l'année précédente, cependant que les banques ont fortement accru leurs engagements. Ainsi s'est reflété le resserrement de leur trésorerie en Suisse. Elles ont donc vigoureusement alimenté leurs comptes de virements en vendant des dollars à la Banque nationale, si bien que, de la mi-mai à la fin de l'année, ces avoirs ont dépassé leur niveau de l'année précédente.

Au second semestre, la baisse des taux d'intérêt sur l'euro-marché et la hausse simultanée des taux en Suisse ont réduit progressivement l'attrait du marché international qui avait contribué de façon décisive au resserrement du marché suisse.

Les fluctuations des avoirs de la Confédération à la Banque nationale (y compris ceux de l'administration des chèques postaux), le recours au crédit de l'institut d'émission et les variations de la circulation fiduciaire n'ont eu sur le marché monétaire qu'une influence relativement faible par rapport à celle des mouvements de fonds entre la Suisse et l'étranger.

La *Confédération* a entretenu, en moyenne annuelle, des avoirs importants à la Banque nationale. Lorsque sa trésorerie était particulièrement aisée, elle a fait, par l'intermédiaire de l'institut d'émission, des placements à court terme productifs d'intérêt, notamment à la BRI. A diverses reprises, la Banque nationale a cédé en outre à la Confédération des dollars munis d'une garantie de change pour des placements temporaires.

Le recours au *crédit de l'institut d'émission* a été modéré en raison de la politique plus restrictive de la Banque nationale. Aux échéances, il a été moins important que l'année précédente.

Les *effets sur la Suisse* (y compris les bons du Trésor de la Confédération) détenus par l'institut d'émission ont passé, en moyenne annuelle, de 203 millions de francs en 1969 à 144 millions en 1970. Comme à l'ordinaire, les grandes banques ont surtout remis des effets de la BRI en pension pour quelques jours lors des échéances trimestrielles. La Banque nationale n'a escompté en outre que d'assez faibles montants de *bons du Trésor* de la Confédération, d'effets commerciaux et d'effets de stocks obligatoires.

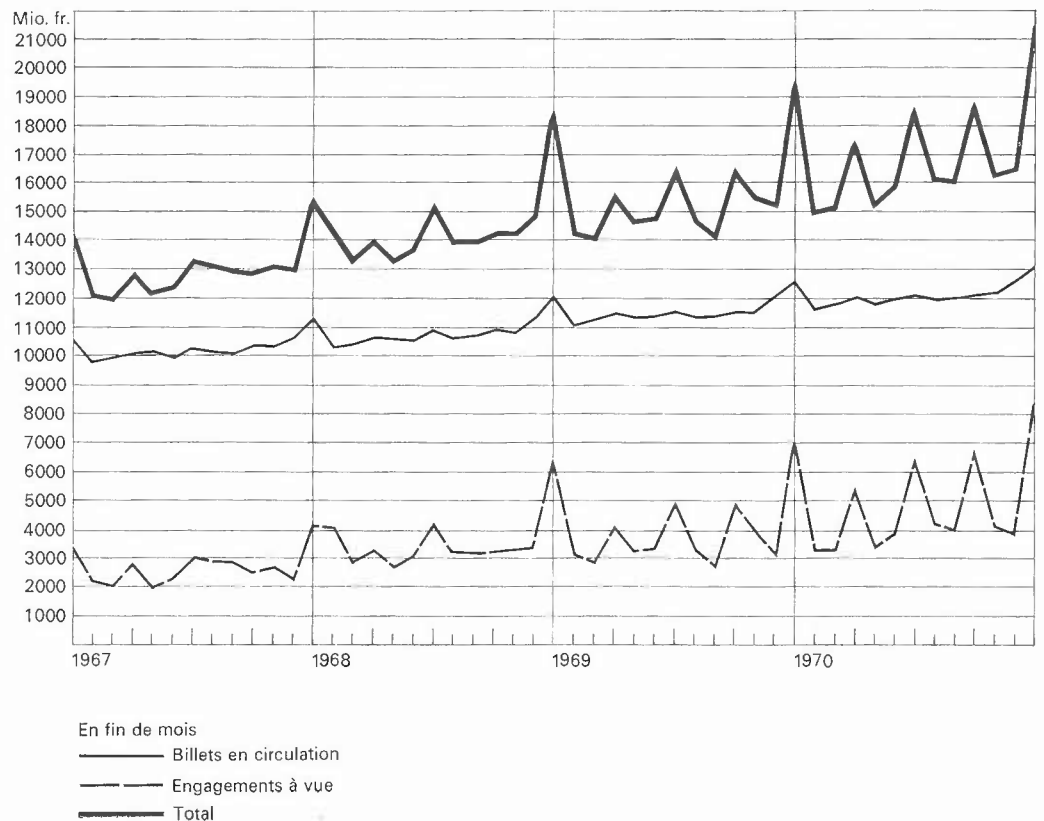
Excepté en fin de mois, l'état des effets sur la Suisse est resté pratiquement le même qu'en 1969.

En moyenne, la Banque nationale a conservé en portefeuille pour 87 millions de francs d'effets de stocks obligatoires, contre 74 millions en 1969. Au total, 2 881 contrats de stocks obligatoires couraient à la fin de 1970, contre 2 864 à la fin de 1969. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle était de 2 113 millions de francs, contre 2 143 millions un an auparavant. Les banques avaient en portefeuille pour 1 282 millions de francs de ces effets à la fin de 1970.

Les avances sur nantissement ont diminué presque dans la même proportion que les crédits d'escompte. Elles se sont inscrites en moyenne à 47 millions de francs, contre 71 millions en 1969. Abstraction faite des avances consenties aux échéances, elles ont régressé davantage, passant de 45 à 18 millions de francs.

Aux échéances, les banques ont mis en pension à l'institut d'émission pour 238 millions de francs de bons de stérilisation, contre 407 millions en 1969. Le montant de ces bons, qui avaient été placés dans les banques en 1960 pour absorber des disponibilités, a été ramené à 313 millions à la fin de l'année, soit à 5 millions de moins qu'un an auparavant.

Billets en circulation
et engagements à vue



La *circulation des billets* s'est accrue en moyenne annuelle de 4,7%, contre 6,5% en 1969 et 5,6% en 1968. Le taux d'augmentation s'est aussi réduit par rapport à la croissance du produit national en valeur nominale. Il semble que les taux d'intérêt plus élevés ont contribué très largement à la diminution des encaisses. Le 31 décembre 1970, la circulation des billets se montait à 13106 millions de francs, soit à 588 millions de plus qu'à la fin de 1969.

Le *niveau de l'intérêt* a continué de s'élever. Des majorations de taux ont d'abord eu lieu dans tous les secteurs du marché monétaire et financier. En été, la hausse s'est interrompue ou a même fait place à la baisse dans certains d'entre eux, tandis qu'elle a persisté dans d'autres.

La Banque nationale n'a pas eu à majorer les *taux officiels*. Depuis le 15 septembre 1969, le *taux d'escompte* est resté à 3¼% et le *taux des avances sur nantissement* à 4¾%. Les établissements de crédit ont augmenté au mois de mars de ½% le *taux d'escompte privé* qu'ils appliquent aux acceptations bancaires et aux effets commerciaux de premier ordre et l'ont porté ainsi à 5¼%. Les *taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires* n'ont pas changé. Le taux applicable pour les stocks de denrées alimentaires et de fourrages est de 3¾% depuis le 11 novembre 1969, alors qu'il se chiffrait à 4% pour les autres stocks.

Le *taux de l'argent au jour le jour* sur la place de Zurich a généralement fluctué entre 4 et 5% jusqu'à la mi-mai, puis a oscillé la plupart du temps autour de 2%, tout en remontant vers la fin de chaque mois. En mars, les grandes banques ont relevé de 5% à 5½% l'intérêt versé à Zurich sur les *dépôts à trois mois*. Au début de novembre, elles ont abaissé ce taux de ¼%, après que le rendement des placements en francs suisses sur le marché des euro-devises fut tombé passagèrement au-dessous de 5½%.

L'intérêt des *bons du Trésor de la Confédération* a été adapté à l'évolution générale des taux lors du renouvellement de ces titres. Le 15 octobre, des taux de 4½%, 4¼ et 4¾% ont été appliqués aux titres d'une durée de un an, un an et demi et deux ans. Une année auparavant, les titres échus avaient été renouvelés à des taux inférieurs de ¾%. Le 31 décembre 1970, les bons placés sur le marché se chiffraient à 860 millions de francs, soit à 27 millions de moins qu'à la fin de 1969.

Avec le consentement de l'institut d'émission, les banques ont relevé en mars de ¼% les taux d'intérêt appliqués aux *obligations de caisse*. Cette modification ne suffisant cependant pas à animer le marché, la Banque nationale a accepté en septembre une nouvelle majoration de ¼%. Durant les derniers mois de l'année, l'amélioration des conditions d'émission et la détente du marché financier ont relancé le placement des obligations de caisse. La conversion des titres échus a également augmenté. A la fin de l'année, les grandes banques et les banques cantonales versaient un intérêt de 5½% sur leurs

obligations de caisse de trois ou quatre ans et de 5¼ % sur les titres de plus longue durée. Une grande partie des banques locales qui doivent informer l'institut d'émission appliquaient un taux supérieur de ¼ %.

L'intérêt payé pour les dépôts d'épargne a été majoré en général de ¼ %. La plupart des banques cantonales ont accordé à leurs clients un intérêt de 3¼ à 4 %; dans les grandes banques, les banques locales et les caisses d'épargne, le taux était le plus souvent de 4 %.

Taux d'intérêt les plus fréquents

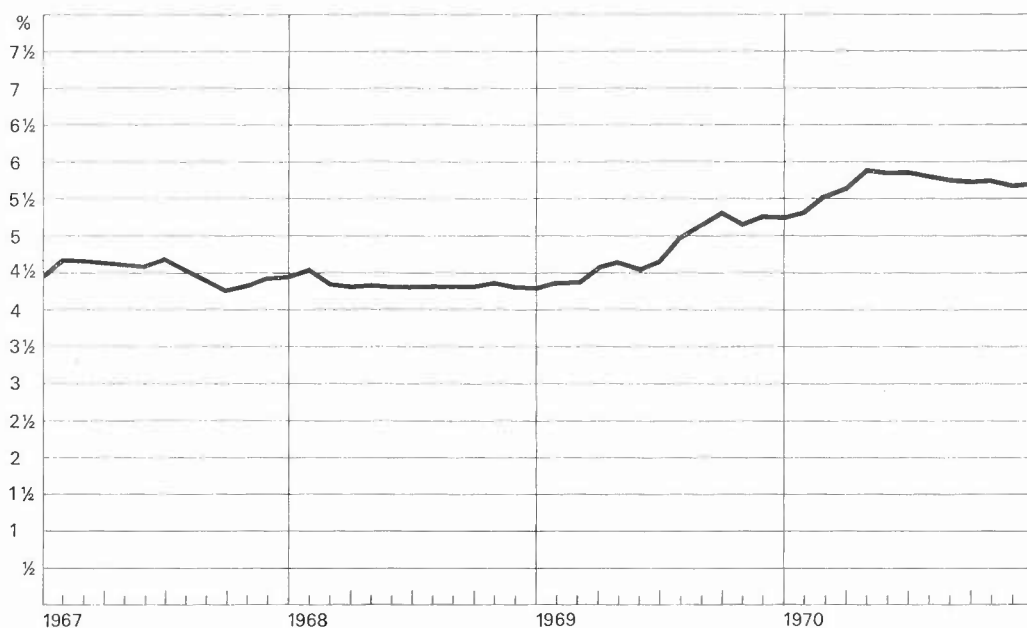
	Octobre 1969	Octobre 1970
	en %	
Comptes débiteurs ¹		
Crédits en blanc		
Grandes banques	5½–5¾	6 –6¼
Banques locales	5¾–6	5¾–6½
Crédits gagés		
Banques cantonales	4½–5½	5 –6¼
Grandes banques	4¾–5¾	5¾–6
Banques locales	4¾–5¾	5¼–6¼
Crédits de construction		
Banques cantonales	4¾–5½	5¼–6
Grandes banques	5 –5½	5½–6
Banques locales	5 –5¾	5½–6¼
Hypothèques en premier rang sur constructions d'habitations courantes		
Prêts anciens		
Banques cantonales	4½–5	4¾–5¼
Grandes banques	4¾–5¼	5 –5¾
Banques locales	4¾–5	5 –5½
Caisses d'épargne	4¾–5	5 –5¼
Prêts nouveaux		
Banques cantonales	4¾–5¼	5 –5¾
Grandes banques	4¾–5	5¼–5¾
Banques locales	5 –5¼	5½–6
Caisses d'épargne	5 –5¼	5¼–5¾

¹ Aux taux d'intérêt s'est ajoutée une commission inchangée de ½ à 1 % par an.

Les *intérêts perçus par les banques* ont très fortement augmenté. D'après l'enquête menée en octobre 1970 par la Banque nationale, ils dépassaient généralement de ½% le niveau atteint un an auparavant. Le tableau précédent en montre l'évolution.

Le *rendement des obligations de la Confédération* a passé de 5,25% à la fin de 1969 à 5,92% en juillet 1970, pour redescendre à 5,70% à la fin de l'année. Quant au rendement des obligations cantonales, il a suivi le cours que voici: 5,42% à la fin de 1969, 6,06% à la fin de juin 1970 et 5,94% à la fin de l'année.

Rendement moyen des obligations fédérales



En fin de mois

Sur le *marché des émissions*, la situation a été par moments très tendue. D'une part, l'expansion des investissements a augmenté les besoins de capitaux de l'économie, comme l'a montré, entre autres, l'accroissement vigoureux des montants annoncés à la Commission de l'Association suisse des banquiers chargée d'établir le calendrier des émissions. D'autre part, l'attente de nouvelles hausses des taux d'intérêt et les rendements élevés des placements à l'étranger ont suscité la réserve des investisseurs à l'égard du marché suisse.

Cette conjoncture a fait monter notablement le niveau de l'intérêt. Au début de l'année, des émetteurs de premier ordre tels que cantons, banques cantonales et grandes banques ont encore pu placer des emprunts à 5½%, mais le prix d'émission était généralement un peu au-dessous du pair. En mars, ils ont porté ce taux à 5¾%, et au début

de mai déjà, une banque cantonale a lancé un emprunt à 6%. Ainsi, les taux ont été majorés bien que la Commission chargée d'établir le calendrier des émissions ait fortement réduit le montant des emprunts annoncés et que les trois grandes banques qui dominent le marché des émissions étrangères aient renoncé temporairement, d'entente avec la Banque nationale, à placer des obligations étrangères. En juin, une nouvelle majoration du taux d'intérêt s'appliquant aux obligations cantonales a porté ce taux à 6¼%. La détente qui s'est produite au deuxième semestre a permis de le ramener à plusieurs reprises à 6% pour les obligations cantonales et de majorer souvent le prix d'émission. Au quatrième trimestre, les compagnies d'électricité, les petites villes et les communes ont dû généralement assortir leurs emprunts d'un taux de 6½% et d'un prix d'émission inférieur au pair.

Contrairement aux emprunts suisses, les émissions publiques d'actions suisses et d'obligations étrangères ont prélevé moins de fonds qu'en 1969. En 1970, 122 *emprunts suisses* ont été offerts en souscription publique, contre 91 en 1969; leur valeur d'émission s'est élevée à 3680 millions de francs, contre 3332 millions l'année précédente. Après déduction de 780 millions de conversions (1969: 992 millions) et de 294 millions de remboursements (75 millions), le recours net des débiteurs suisses au marché s'établit à 2606 millions de francs (2265 millions).

En outre, 54 *émissions publiques d'actions* d'une valeur de 544 millions de francs (1969: 820 millions) ont été lancées sur le marché. Les remboursements ont atteint 25 millions de francs (15 millions), de sorte que le prélèvement net au marché n'a pas dépassé 519 millions, soit environ les deux tiers de la somme de l'année précédente (805 millions).

La *Confédération* a émis trois emprunts, dont deux en souscription publique. Le montant nominal du premier, offert au public en avril, était de 320 millions de francs, dont 200 millions ont servi à convertir l'emprunt 3% émis en 1952; le nouvel emprunt était assorti d'un taux d'intérêt de 5½% et d'un prix d'émission de 98,60%, droit de timbre compris (rendement net: 5,69%); sa durée s'élevait à dix ans. Il n'a pu être placé qu'avec peine. L'émission non publique a porté sur un emprunt 5¼%, d'un montant de 100 millions de francs au prix de 98%, droit de timbre compris, d'une durée de dix ans également (rendement net: 6,02%). Cet emprunt a remplacé en partie les bons de caisse d'un montant de 150 millions de francs, émis à 4% en 1965 et remboursés le 30 juin. En novembre, la Confédération a placé avec succès un emprunt 5¾% d'un montant de 105 millions de francs et d'une durée de neuf ans au prix de 98,75%, droit de timbre compris (rendement net: 5,93%). Cet emprunt a servi à la conversion des bons de caisse 4½% d'un montant de 120 millions de francs, émis en 1966.

La part des *emprunts étrangers* a beaucoup diminué. Ces emprunts ont prélevé la somme nette de 448 millions de francs, contre 742 millions en 1969.

Tableau des émissions

(Montants en millions de francs)

Emetteurs	Nombre 1970	Valeur d'émission	Conversions	Prélève- ment d'argent frais	Rembour- sements	Prélèvement net sur le marché	
						1970	1969
<i>Emprunts suisses</i>							
Confédération	2	416,7	305,0	111,7	178,1	- 66,4	186,4
Cantons	17	496,6	83,0	413,6	9,0	404,6	280,4
Communes	19	242,4	18,6	223,8	-	223,8	136,3
Usines électriques	18	511,2	156,5	354,7	29,5	325,2	454,1
Industrie	6	61,9	5,2	56,7	68,0	- 11,3	89,5
Commerce	1	1,0	-	1,0	-	1,0	69,9
Banques	31	1 077,9	76,0	1 001,9	-	1 001,9	564,3
Centrales de lettres de gage	9	408,5	124,0	284,5	-	284,5	216,1
Holdings	14	371,5	10,0	361,5	5,0	356,5	188,6
Divers	5	92,3	1,2	91,1	4,7	86,4	79,6
Total	122	3 680,0	779,5	2 900,5	294,3	2 606,2	2 265,2
<i>Emprunts étrangers en Suisse</i>							
Total	18	865,5	60,0	805,5	357,5	448,0	741,6
<i>Emissions d'actions suisses</i>							
Usines électriques	-	-	-	-	-	-	85,6
Industrie	13	222,8	-	222,8	3,5	219,3	156,7
Commerce	2	4,3	-	4,3	-	4,3	5,2
Banques	17	129,9	-	129,9	-	129,9	466,2
Holdings	11	108,6	-	108,6	6,6	102,0	6,5
Sociétés d'assurances	-	-	-	-	-	-	11,6
Divers	11	78,6	-	78,6	14,8	63,8	73,6
Total	54	544,2	-	544,2	24,9	519,3	805,4
Total général	194	5 089,7	839,5	4 250,2	676,7	3 573,5	3 812,2

Au total, les émissions publiques d'obligations suisses et étrangères, ainsi que d'actions suisses, ont retiré du marché le montant net de 3574 millions de francs, contre 3812 millions en 1969. Le tableau qui précède donne la répartition des émissions publiques de titres suisses par catégories d'émetteurs.

Les emprunts émis sans souscription publique, plus nombreux que l'année précédente, ont passé de 269 millions de francs à 501 millions.

Les *crédits bancaires à l'étranger soumis à l'autorisation de la Banque nationale* en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques se sont inscrits à 2 260 millions de francs, contre 2 334 millions en 1969. En outre, des banques suisses ont placé pour 1 769 millions de francs de certificats à moyen terme émis par des débiteurs domiciliés à l'étranger. L'année précédente, le placement de certificats soumis à autorisation avait atteint 2 207 millions de francs. La clientèle étrangère a souscrit pour 1 549 millions de francs de ces papiers (1 989 millions en 1969) et la clientèle suisse, pour 220 millions (218 millions). La majeure partie de ces titres étaient libellés en dollars.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a accru ses placements de 159 millions de francs, contre 189 millions l'année précédente. Il a augmenté de 120 millions de francs ses prêts aux communes, aux cantons et aux banques cantonales, tandis que ses avances aux centrales de lettres de gage n'ont guère varié. Il a déposé à court terme dans les banques 178 millions de francs en vue de paiements ultérieurs. L'accroissement de la fortune du Fonds est resté inférieur à son rendement, les rentes versées et les frais administratifs ayant dépassé une fois de plus les cotisations et autres contributions.

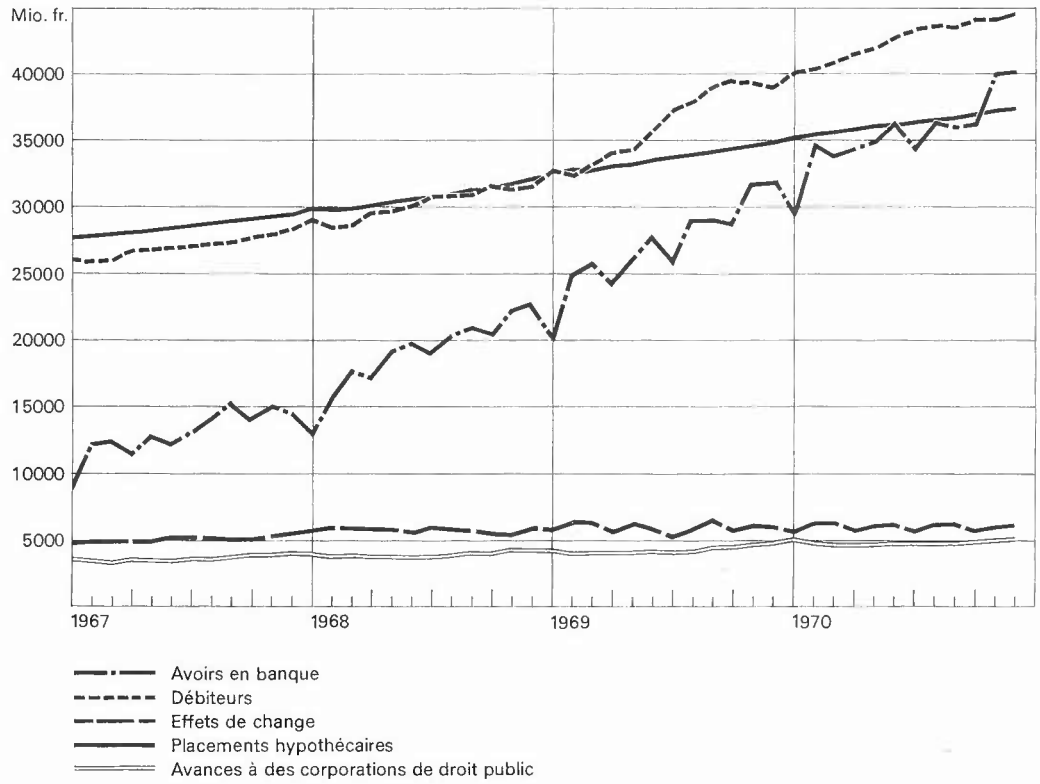
L'expansion des *bilans bancaires* s'est ralentie au cours des onze premiers mois; en fin d'année, les bilans d'établissements très importants ont de nouveau progressé de façon considérable. Toute cette évolution provient principalement des changements dans la manière de comptabiliser les opérations fiduciaires que les banques effectuent sur l'euro-marché pour le compte de leur clientèle. La Commission fédérale des banques s'est occupée de ce problème. Pour parvenir à une unification des méthodes comptables, elle a invité, au début de décembre, les institutions de revision prévues par la loi sur les banques à inclure toutes les opérations fiduciaires dans les bilans. Cette unification doit être réalisée jusqu'à la fin de 1971, mais des établissements très importants ont déjà adapté leur bilan à la fin de 1970, ce qui explique la forte progression en décembre que nous avons mentionnée. Certaines banques ont comptabilisé leurs opérations fiduciaires sous des rubriques spécifiques du passif et de l'actif, d'autres les ont incluses au passif dans les créanciers à terme, à l'actif dans les avoirs en banque et dans les prêts à la clientèle. En raison de cette diversité, il convient d'interpréter avec réserve les chiffres suivants, relatifs à l'expansion des bilans de 72 banques qui remettent des données mensuelles, ainsi que les indications sur les relations des banques suisses avec l'étranger qui figurent plus loin.

Les bilans de ces 72 banques ont augmenté de 25,7 milliards, ou de 19,2%, pour s'établir à 195,6 milliards de francs. En 1969, ils avaient progressé de 22 milliards, ou de 19,7%.

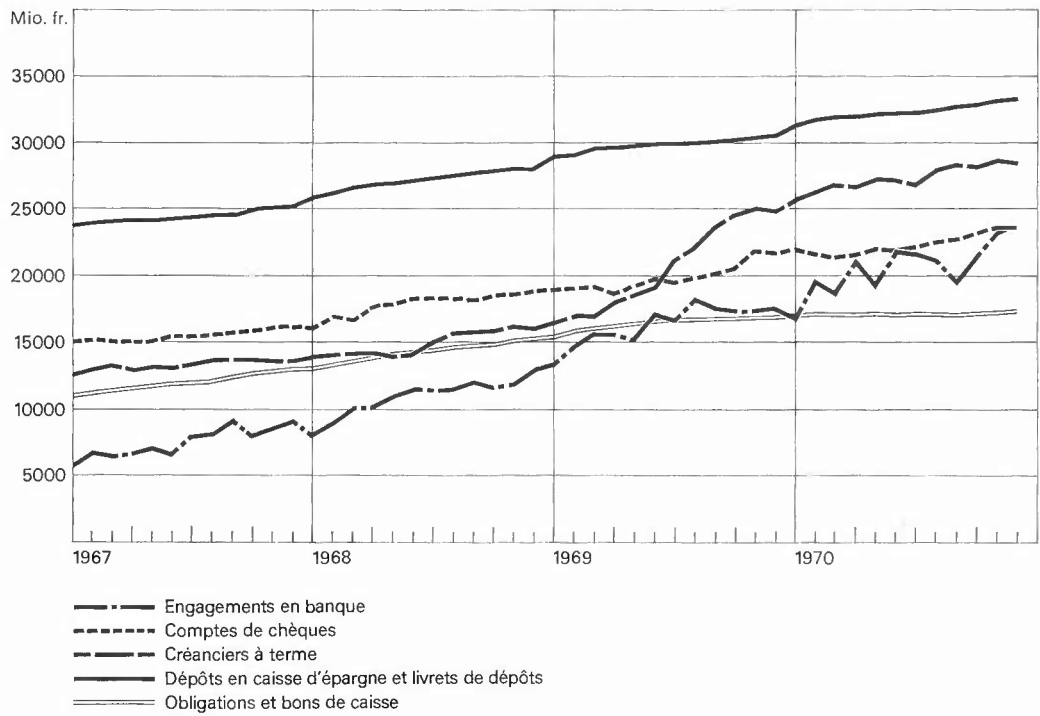
L'expansion de *l'ensemble des crédits* (débiteurs, avances aux corporations de droit public, placements hypothécaires), qui avait été de 10,6 milliards de francs, ou de 15,3%, l'année précédente, s'est réduite à 8,7 milliards, ou à 10,8%, en 1970. Le ralentis-

Bilan de 72 banques

Actif



Passif



sement de loin le plus fort concerne les débiteurs, dont l'augmentation avait atteint une ampleur extraordinaire avant que ne fût introduite la limitation de l'accroissement des crédits. La progression des débiteurs s'était chiffrée à 7,3 milliards de francs, ou à 22,4%, en 1969; elle a fléchi à 6,2 milliards, ou à 15,5%. Les placements hypothécaires, crédits à long terme qui évoluent de façon plus continue, ont augmenté de 2,3 milliards de francs, soit de 0,3 milliard de moins que l'année précédente; leur taux d'accroissement a passé de 8,2 à 6,6%.

L'accroissement annuel des *crédits utilisés en Suisse*, qui est limité depuis le 1^{er} août 1969, s'est réduit de 12,5% à la fin de janvier 1970 à 7,4% à la fin de décembre.

Le ralentissement de l'expansion du crédit a freiné la création de monnaie et, par conséquent, l'afflux de fonds du public dans les banques. L'excédent de la balance des revenus, qui, l'année précédente, avait alimenté les entreprises en liquidités, a disparu, ce qui a également influé sur l'afflux de fonds.

L'accroissement annuel des *fonds de tiers* dans les 72 banques s'est inscrit à 20,2 milliards de francs, ou à 16,4%. Il est resté à peu près égal à l'augmentation enregistrée en 1969, qui avait atteint 20,3 milliards de francs, ou 19,7%. En effet, les avances d'autres banques et les emprunts lancés sur le marché des capitaux ont compensé le plus faible afflux de fonds de la clientèle.

Les engagements en banque ont augmenté de 6 milliards de francs, contre 3,4 milliards l'année précédente. Les comptes de chèques et comptes créanciers à vue ont progressé de 3,6 milliards de francs, contre 3 milliards en 1969. Les créanciers à terme se sont accrus de 6,1 milliards de francs, contre 9,1 milliards.

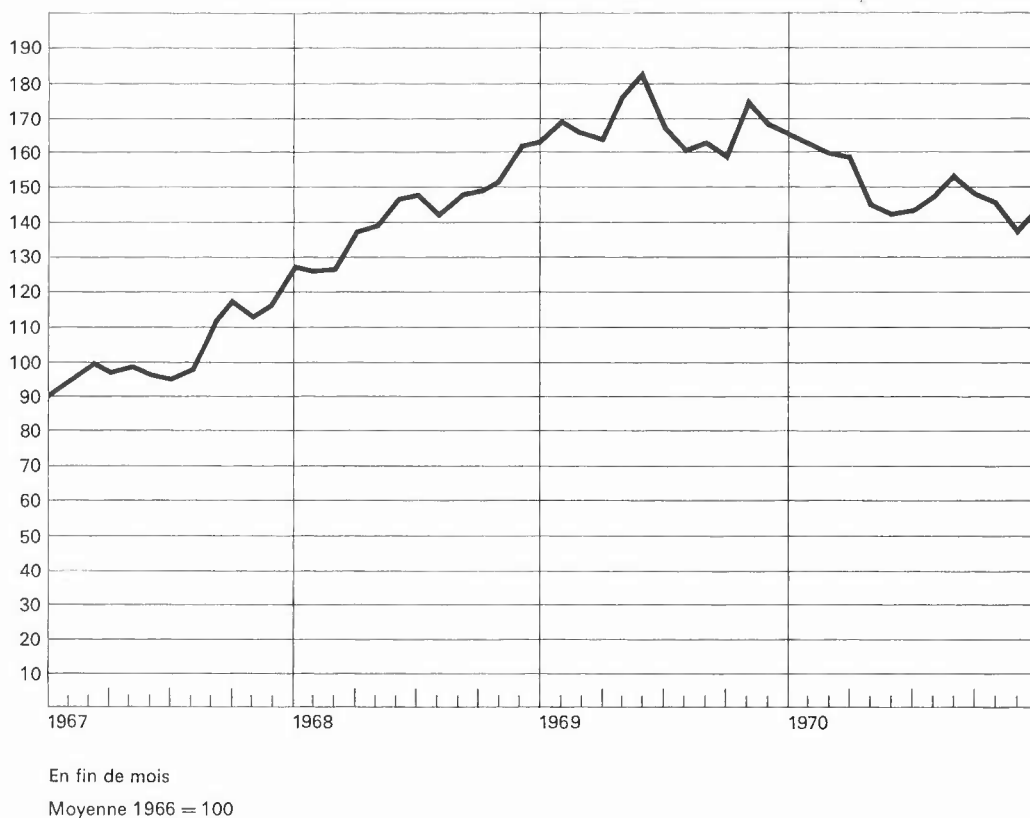
L'augmentation des fonds versés sur les carnets d'épargne et les livrets de dépôts a passé de 2,5 à 2,8 milliards de francs, mais le placement des obligations de caisse a baissé de 1,6 à 0,6 milliard. Les emprunts par obligations et les emprunts aux centrales de lettres de gage ont augmenté de 1,2 milliard de francs, alors que, en 1969, cet accroissement avait été de 640 millions en chiffre rond. Par moments, des problèmes de consolidation se sont posés à plus d'une banque du fait que l'afflux moindre de fonds à moyen et à long terme a entravé la conversion de crédits de construction en placements hypothécaires ou la reprise de tels crédits par des établissements hypothécaires.

Les *relations des banques suisses avec l'étranger* se sont encore développées. De la fin de septembre 1969 à la fin de septembre 1970, les engagements envers l'étranger ont passé de 36,3 à 43,6 milliards de francs et les avoirs sur l'étranger (y compris les créances cédées à la Banque nationale sur la base de swaps), à l'exclusion des titres et des placements hypothécaires, de 42,5 à 51,3 milliards. Les avoirs ayant augmenté de 8,8 milliards et les engagements de 7,3 milliards, la créance nette du système bancaire suisse sur l'étranger s'est accrue de 1,5 milliard pour s'inscrire à 7,7 milliards de francs.

Parmi les dettes des banques envers l'étranger, les engagements en banque se montaient à 18,1 milliards de francs à la fin de septembre 1970, les créances à vue et à terme de la clientèle à 22,5 milliards et les carnets d'épargne ainsi que les livrets de dépôts à 3 milliards. Quant aux créances sur l'étranger, elles comprenaient pour 32,7 milliards de francs d'avoirs en banque, 14,3 milliards de débiteurs, 2 milliards d'effets de change et 0,5 milliard d'avances et de prêts à des corporations de droit public.

Sur les *marchés suisses des actions*, la baisse qui avait commencé en mai 1969 s'est poursuivie. Les cours sont descendus assez régulièrement jusqu'au 22 mai, où l'indice des actions de la Banque nationale a atteint 137 points (moyenne de 1966 = 100), niveau le plus bas de l'année. Cet indice est ensuite remonté jusqu'au 28 août, s'inscrivant à 153,2 points, avant de fléchir une nouvelle fois jusqu'à la fin de novembre. Il ne dépassait alors que de très peu son minimum de l'année. De la fin de 1969, où il se montait à 165,2 points, au 22 mai, l'indice a baissé de 17,1%. Il a même diminué de 26,4% par rapport à son maximum du 23 mai 1969. A la fin de 1970, il était inférieur de 12,9% au niveau de l'année précédente et se chiffrait à 143,9 points.

Indice suisse des actions



La vente de *parts des fonds suisses de placement* a diminué pendant les trois premiers trimestres en raison de la baisse sur le marché suisse des actions. Elle s'est chiffrée à 578 millions de francs, contre 804 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Bien que le nombre des certificats rachetés par les fonds de placement ait baissé, la vente nette durant les neuf premiers mois a passé de 665 millions de francs en 1969 à 475 millions en 1970. Comme les fonds de placement en valeurs immobilières n'ont vendu que très peu de parts, ces chiffres reflètent à peu de chose près les transactions des fonds de placement en titres. A la fin de septembre 1970, la fortune des fonds de placement en titres s'élevait à 4343 millions de francs, celle des fonds immobiliers à 3174 millions et celle des fonds mixtes à 228 millions.

Pendant les trois premiers trimestres, les représentants de *fonds de placement étrangers* ont vendu en Suisse des certificats pour un montant de 379 millions de francs, contre 476 millions en 1969. Ils ont dû en racheter dans la même période pour 187 millions de francs, contre 42 millions un an auparavant, si bien que la vente nette a passé de 434 millions à 192 millions de francs. La situation s'est dégradée au deuxième et au troisième trimestre, lorsque deux des fonds étrangers les plus en vue ont connu des difficultés.

C. Politique de la Banque nationale

La Banque nationale s'est appliquée à harmoniser l'évolution du volume monétaire avec la capacité de production de manière à sauvegarder la valeur de la monnaie.

Toutefois, les composantes du volume monétaire, prises isolément ou dans leur ensemble, échappent en partie à son action. La Banque nationale ne peut ni réduire la vitesse de circulation de la monnaie, ni modérer la tendance à convertir des fonds à terme en avoirs à vue. Elle n'exerce même qu'un contrôle limité sur les moyens de paiement qu'elle crée: elle peut régler son propre crédit, mais non la conversion de devises en francs, opération quantitativement beaucoup plus importante, que seuls des moyens restreints et parfois aléatoires permettent d'encadrer. C'est en agissant sur l'évolution du volume des crédits bancaires et, par conséquent, sur la monnaie scripturale créée par les banques que ses chances de succès sont les plus grandes.

Ainsi, les mesures monétaires influencent la conjoncture dans la direction voulue, sans toutefois que cette action ait des effets suffisamment rapides et précis. D'autres mesures susceptibles de modérer la demande, mais qui échappent à la politique monétaire, doivent la compléter. Elles n'ont pas été réalisées durant l'année.

On s'est donc principalement efforcé de maintenir la valeur de la monnaie en limitant l'expansion du crédit. Les banques disposent, sur le marché des euro-devises, de fonds importants qu'elles peuvent convertir en disponibilités intérieures si le besoin s'en fait sentir; ce fait a joué un rôle décisif dans le choix du moyen utilisé. L'expérience montre en effet que les possibilités de crédit sont fonction avant tout des fonds placés à court terme à l'étranger et non des encaisses que les banques conservent dans le pays. Depuis qu'il existe un vaste marché des euro-devises, son rendement incite les établissements de crédit à restreindre leurs disponibilités en Suisse et à ne recourir au potentiel de liquidité dont ils disposent à l'étranger que dans la mesure où leur trésorerie intérieure les y contraint.

La constitution d'avoirs minimaux ou la politique d'open-market auraient réduit encore les faibles disponibilités des banques. Celles-ci auraient tout d'abord réagi en rapatriant des fonds et n'auraient pas manqué, par suite des pertes de rendement, de relever les intérêts qu'elles perçoivent. Or le potentiel de liquidité dont elles disposent à l'étranger est trop important pour que des mesures prises par la banque centrale l'entament au point de restreindre suffisamment leur capacité d'octroyer des crédits. C'est pourquoi l'institut d'émission et les banques sont convenus que seule une limitation directe de l'expansion du crédit était à même d'influer efficacement sur le volume des crédits.

Une convention-cadre, conclue entre la Banque nationale et les banques au début du mois de septembre 1969, a permis de *limiter l'expansion du crédit* dès le 1^{er} août de la même année. Dans une première phase, allant du 1^{er} août 1969 au 31 juillet 1970, les

établissements parties à la convention ont pu accroître leurs crédits en Suisse de 9–11,5% par rapport au volume du 31 juillet 1969. Pour l'ensemble des banques dont le bilan dépassait 100 millions de francs, l'accroissement autorisé s'élevait à 9,7% en moyenne. Il excédait ainsi très légèrement l'augmentation annuelle moyenne de 9,6% constatée entre le 1^{er} juillet 1967 et le 30 juin 1969, période qui couvre d'une part une année de faible croissance, alors que le plein-emploi était presque atteint, d'autre part une année d'essor.

Les quotes-parts attribuées aux grandes banques les obligeaient à diminuer de moitié l'expansion de leurs crédits constatée durant l'été 1969. En revanche, la plupart des établissements hypothécaires disposaient encore d'une marge supplémentaire pour accroître leurs crédits. Cette manière de procéder était dictée par le fait que les grandes banques et leur vaste réseau de succursales ont de très larges possibilités de créer de la monnaie. Au contraire, la majeure partie des établissements régionaux et essentiellement hypothécaires sont davantage des collecteurs d'épargne; ils ne peuvent donc développer leurs crédits aussi rapidement que les grandes banques. En fixant ainsi les taux d'accroissement, on a également voulu faciliter aux banques hypothécaires la consolidation des crédits de construction.

En soi, il eût été préférable de fixer d'emblée un taux d'accroissement plus bas puisqu'une partie de l'économie avait profité de l'accalmie conjoncturelle pour accumuler des liquidités et recouru largement au crédit dans les mois qui en ont précédé la limitation. Pour diverses raisons, évoquées dans le précédent rapport de gestion, cela n'a pas été possible. Cependant, la Direction générale s'était réservé de proposer une réduction ultérieure des taux d'accroissement si la situation devait l'exiger. Or, depuis l'introduction des restrictions de crédit, les poussées inflationnistes se sont renforcées de l'étranger. Aussi l'Association suisse des banquiers a-t-elle accédé à la proposition de la Banque nationale d'abaisser de 15% le taux d'accroissement initial dès le 1^{er} février 1970. En outre, la limitation a été prorogée jusqu'au 31 juillet 1971 et portée ainsi à la durée de deux ans prévue dans la convention-cadre. Les nouveaux taux d'accroissement se situaient entre 7,65 et 9,78%. Pour l'ensemble des banques, le taux moyen s'élevait à 8,25%. Abstraction faite des variations saisonnières habituelles, les banques ont également accepté d'utiliser leur quote-part pro rata temporis. Les établissements qui, jusqu'à la fin du mois de janvier 1970, n'avaient pas entièrement épuisé leur quota ou l'avaient dépassé voyaient leur nouvelle quote-part augmenter ou diminuer de la différence pour les douze mois suivants, allant du 1^{er} février 1970 au 31 janvier 1971.

De plus, il a été convenu de soumettre à un examen périodique l'évolution des crédits et de la conjoncture. Si la situation le justifiait, il serait ainsi possible de décider conjointement une nouvelle réduction des taux d'accroissement. En même temps, le Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers a affirmé sa volonté de

faciliter une prorogation des mesures prises, si, à l'échéance conventionnelle, une telle prorogation s'avérait nécessaire pour éviter un approvisionnement trop abondant en monnaie et en crédits ou pour parer aux effets inflationnistes engendrés par un afflux de fonds. D'autre part, les deux parties sont tombées d'accord pour que toute opération pouvant éluder les directives soit réputée contraire à la convention.

En raison des fonds importants dont l'économie disposait à l'entrée en vigueur des mesures restrictives, il fallait s'attendre que la demande résultant de l'octroi de crédits ne ralentisse sa croissance que graduellement, et non dans l'immédiat.

La limitation de l'expansion du crédit a agi très rapidement sur les nouvelles promesses de crédit, dont le volume a diminué dès le dernier trimestre de 1969. Ce sont les grandes banques qui ont dû s'imposer les restrictions les plus sévères. Par suite de l'ampleur des promesses consenties avant l'application de la convention, le volume des crédits en Suisse a cependant continué, dans une première phase, de progresser à un rythme très élevé. Son expansion n'a commencé à fléchir qu'au printemps de 1970, et principalement dans les banques commerciales. Jusqu'au mois de juin, les établissements qui concentrent l'essentiel de leur activité sur le secteur de la construction ont continué, dans l'ensemble, d'accroître leurs crédits plus fortement que l'année précédente, car leurs taux d'accroissement autorisé étaient relativement élevés.

De la fin du mois de juillet 1969 à la fin du mois de septembre 1970, l'augmentation effective des crédits en Suisse des 327 banques qui ont signé la convention (sans les établissements qui y ont adhéré dans le courant de 1970) a été inférieure de 642 millions de francs, ou de 8%, à l'accroissement autorisé pro rata temporis. Les trois quarts des banques environ n'ont pas entièrement utilisé leur quote-part, alors que les autres ont accusé des dépassements plus ou moins marqués. Dans la plupart des cas, ces dépassements résultaient du grand nombre de promesses de crédit consenties avant l'entrée en vigueur de la limitation et dont les clients ont fait usage plus rapidement que par le passé. Au cours des derniers mois de 1970 toutefois, la plupart de ces établissements ont pu ramener l'accroissement de leurs crédits au niveau autorisé, en refrénant l'octroi de nouvelles promesses. Quant aux dépassements qui, par exception, n'ont pu être résorbés, leurs causes et les éventuelles mesures à prendre étaient examinées en fin d'année.

La plus grande retenue dont ont fait preuve les banques dans l'octroi de crédits a eu pour conséquence que les nouvelles promesses de crédit n'ont pas augmenté, dans l'ensemble, proportionnellement à l'accroissement autorisé. Les crédits de construction nouvellement octroyés l'ont clairement montré. Dès le mois de mai, leur accroissement mensuel a été inférieur à la somme record du mois correspondant de 1969; en juillet et en août, il n'a pas atteint le montant, lui aussi très important, enregistré durant la même période de 1968. Toutefois, il a nettement repris dès le mois de septembre. Le niveau des

crédits de construction promis en 1970 se situe entre le volume élevé de 1968 et le montant record de 1969.

Si l'on veut apprécier les effets de cette évolution sur le développement futur de la construction, il faut tenir compte du fait que les crédits de construction non utilisés atteignaient pratiquement à la fin de 1970 le montant extraordinairement important de la fin de 1969. Des sondages ont confirmé le niveau de ces crédits inemployés.

L'apport de fonds à moyen et à long terme, sous la forme de dépôts d'épargne et d'obligations de caisse, a diminué parfois de façon sensible. Ces fonds, nécessaires à la consolidation de crédits, étaient attirés par d'autres placements plus lucratifs. Avec le volume élevé des crédits de construction non encore utilisés, ce fait a contribué à diminuer l'octroi de nouvelles promesses.

L'évolution des taux qui s'appliquent aux hypothèques sur les habitations n'a pas suivi celle de la plupart des autres intérêts perçus par les banques. Il pourrait donc en résulter une certaine préférence pour des opérations plus rentables que les prêts hypothécaires, ce qui entraverait le financement des logements dans un avenir relativement proche. Lors de nombreux entretiens qu'elle a eus avec les diverses catégories de banques, la Direction générale s'est efforcée de contrecarrer cette tendance. Les établissements qui exercent l'essentiel de leur activité dans le secteur de la construction ont informé la Banque nationale qu'ils entendaient toujours, dans les limites de leur quote-part et des fonds dont ils disposent pour financer des investissements, accorder la priorité à la construction de logements à loyers raisonnables.

En automne 1970, la Direction générale a attiré l'attention de l'Association suisse des banquiers sur le fait qu'il pourrait être nécessaire de proroger la limitation de l'expansion du crédit au delà de la durée conventionnelle de deux ans. Les tensions conjoncturelles qui persistaient dans l'économie suisse et la hausse inflationniste des coûts et des prix qui s'accroissait nettement l'ont amenée à prendre cette initiative, d'autant plus que l'on ne pouvait déceler la fin d'une telle évolution.

Ces considérations ont été comprises par l'Association suisse des banquiers. A la fin de l'année, des pourparlers devant aboutir à la *prorogation des mesures restrictives* jusqu'au 31 juillet 1972 étaient en cours. Il demeure entendu que l'encadrement du crédit ne peut être prorogé que si la situation conjoncturelle l'exige.

Pour que la limitation de l'expansion du crédit soit efficace, il importait d'éviter que des conversions de devises ne provoquent une création excessive de monnaie. A cet effet, il convenait avant tout de *maintenir un certain écart entre les taux d'intérêt suisses et étrangers*. La limitation du crédit y contribue elle-même, dans la mesure où elle freine une expansion excessive qui pourrait, par la suite, susciter un besoin supplémentaire de fonds à long terme pour consolider les crédits octroyés. Ce besoin entraînerait une

hausse des taux. D'autre part, la Direction générale a cherché à conserver cet écart en influant sur le financement des échéances bancaires, sur le volume des emprunts publics émis par des débiteurs suisses et étrangers, sur le taux des obligations de caisse, et en maintenant le taux officiel d'escompte et celui des avances sur nantissement à un bas niveau.

Afin que les liquidités du système bancaire ne soient ni trop fortes ni trop faibles, la Banque nationale a *facilité le financement des échéances*. Son aide a permis aux banques de ne pas accroître en permanence leurs disponibilités proportionnellement aux transactions toujours plus importantes qu'elles effectuaient avec l'étranger et les a dispensées de rapatrier de grandes quantités de fonds placés sur le marché des euro-devises. En effet, la perte de rendement liée à la liquidation de ces placements aurait accéléré la hausse des taux perçus par les banques en Suisse. D'un autre côté, il convenait aussi d'éviter qu'une insuffisance de disponibilités n'entraîne sur le marché monétaire un relèvement des taux qui, avec le temps, aurait frappé aussi les autres taux d'intérêt. Aux principales échéances, la Banque nationale a offert aux établissements bancaires des *swaps dollars contre francs* pour des montants élevés. En échelonnant ces opérations de façon appropriée, elle a empêché que leur dénouement ne provoque de fortes tensions sur le marché. Dans la mesure où les taux du marché monétaire montraient que l'encaisse des établissements de crédit était trop faible, la Banque nationale a amené ceux-ci à augmenter leurs disponibilités en lui cédant définitivement des dollars.

Le boom des investissements et, depuis 1969, l'expansion du crédit et les besoins de consolidation qui en découlent ont provoqué un accroissement très important des projets d'émission d'emprunts suisses. Au sein de la Commission chargée d'établir le *calendrier des émissions*, la Banque nationale a insisté pour que le volume des émissions soit adapté à la capacité du marché des capitaux. Afin d'y parvenir, il a fallu parfois réduire sensiblement le montant des emprunts annoncés. Ainsi, la hausse des taux sur le marché des capitaux devait rester inférieure à celle de l'étranger.

Compte tenu surtout de l'afflux de fonds étrangers, la Direction générale a pratiqué une politique souple à l'égard des *exportations de capitaux* soumises à l'article 8 de la loi sur les banques. En principe, elle les a autorisées de façon libérale. Par contre, lorsque l'approvisionnement intérieur en capitaux était insuffisant et risquait d'accélérer la hausse de l'intérêt, la Banque nationale a limité les emprunts publics émis en Suisse par des débiteurs étrangers. Ainsi, au début de l'été, la Direction générale a convenu avec les grandes banques d'en suspendre le placement, car les emprunts suisses se heurtaient à des difficultés et les souscriptions étaient quelquefois nettement inférieures aux montants offerts. Après la pause estivale, le marché est redevenu liquide, sans que les taux n'aient été majorés. Cette mesure a donc pu être rapportée.

Lorsqu'elle a examiné les demandes concernant le lancement d'emprunts étrangers et le placement de certificats à moyen terme émis par des entreprises étrangères, la Banque nationale a tenu compte du fait qu'une attitude trop restrictive compromettrait ses efforts visant à empêcher les émissions d'emprunts libellés en francs suisses sur les marchés étrangers. De telles émissions, effectuées à des taux plus élevés qu'en Suisse, auraient sans doute drainé d'importants capitaux suisses et accéléré ainsi la hausse des taux sur le marché suisse.

Par sa *politique de l'intérêt*, la Banque nationale n'a pas cherché uniquement à maintenir un écart entre les taux suisses et étrangers. Elle a tenté aussi d'atténuer l'influence de l'intérêt sur le coût de la vie. Toutefois, il n'aurait pas été indiqué de contre-carrer la tendance fondamentale du marché suisse. Il s'est agi plutôt d'empêcher dans la mesure du possible que des resserrements temporaires du marché n'opèrent sur les taux des poussées supplémentaires.

Après avoir consulté les groupes de banques déterminants et observé une certaine période d'attente, la Banque nationale a admis une majoration de $\frac{1}{4}\%$ des *taux des obligations de caisse* tant en mars qu'en septembre. Elle a répondu ainsi aux nombreuses demandes qui lui avaient été adressées. Le placement des obligations de caisse avait fortement régressé et les titres échus n'étaient plus renouvelés, parce que leur rendement n'était pas assez attractif au regard de celui d'autres placements. L'institut d'émission en a tenu compte et, en autorisant cet ajustement, il a évité des distorsions excessives entre les taux.

Il importe qu'en période de plein-emploi la Banque nationale ne procède pas à une création continue de moyens de paiement additionnels par le truchement de son *crédit d'escompte et de ses avances sur nantissement*. En 1970, seules les conversions de devises ont créé définitivement de la monnaie. Le niveau des taux d'escompte et des avances sur nantissement n'a pas entravé l'accès au crédit de la Banque nationale, mais des critères extrêmement restrictifs ont été appliqués aux demandes de crédit qui n'étaient pas liées au financement des échéances. Le taux d'escompte, de $3\frac{3}{4}\%$, et celui des avances sur nantissement, de $4\frac{3}{4}\%$, bien qu'ils ne correspondent plus aux conditions du marché, n'ont pas varié depuis la mi-septembre 1969. En effet, une majoration des taux officiels aurait pu donner le signal d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

Au cours du second semestre, le *fléchissement des taux d'intérêt sur l'euro-marché* a sensiblement gêné la politique de la Banque nationale visant au maintien d'un écart entre les taux suisses et étrangers. Durant le dernier trimestre, le rendement des placements en francs suisses sur le marché des euro-devises s'est rapproché temporairement des taux offerts par les banques suisses pour les placements à terme, cependant que le rendement de ces derniers tombait à un niveau inférieur à celui des obligations suisses.

Lorsque les taux d'intérêt sur l'euro-marché étaient élevés, de nombreux fonds suisses à long terme ont été placés à court terme à l'étranger. Un rapprochement des rendements suisses et étrangers devait logiquement se traduire par des rapatriements de fonds, dont une certaine quantité est revenue en Suisse en 1970 déjà. Il semble que ce flux a porté avant tout sur des fonds à long terme, contribuant vraisemblablement à détendre le marché des capitaux après la pause estivale. En outre, une partie des dépôts suisses à l'étranger n'ont pas été renouvelés, mais, au contraire, confiés à des banques suisses. En règle générale, celles-ci les ont replacés à l'étranger, si bien que ces transferts n'ont pas engendré une nouvelle création de monnaie. Une extension des rapatriements effectifs risquerait d'entraîner un approvisionnement excessif en monnaie et en crédits.

Pour terminer, il convient de mentionner les mesures de caractère monétaire que la Confédération a prises en 1970 à l'instigation de la Banque nationale. Les *bénéfices de frappe*, que la Confédération a réalisés en remplaçant les monnaies d'argent, ainsi que *l'accroissement moyen des fonds sur comptes de chèques postaux* ont été *stérilisés* à la Banque nationale. De cette manière, les fonds du service des chèques postaux, à court terme de par leur nature, n'ont pu servir, comme d'habitude, à financer les investissements de la Confédération et de l'Administration des postes. Dans un but analogue, la Banque nationale a accepté de bonifier, à partir du 1^{er} janvier 1970, un intérêt sur les avoirs de la Confédération dépassant 300 millions de francs. Elle a appliqué le taux d'escompte officiel à ces dépôts et a comptabilisé les intérêts dans son compte de profits et pertes, sous la rubrique «intérêts à l'Administration fédérale».

D. Autorités et direction de la Banque

Les changements suivants se sont produits dans les *autorités de la Banque*:

A la fin de la période administrative, Monsieur E. Gsell, Bühler, a remis son mandat de président et de membre de la *Commission de contrôle*. Nommé suppléant de cette Commission en 1944, Monsieur Gsell en est devenu membre en 1948 et en a assumé la présidence depuis 1957.

L'Assemblée générale a nommé membre de la Commission de contrôle Monsieur J. Iten, directeur de la Banque Cantonale de Zoug, Zoug, jusque-là suppléant. Monsieur W. Staub, directeur de la Bank in Gossau, Gossau, lui a succédé comme suppléant. La Commission a appelé à sa présidence Monsieur H. Villiger, Stansstad.

En novembre 1970, nous avons eu à déplorer le décès de Monsieur P. Sieber, Fribourg, membre du *Comité local de Berne*. Le défunt faisait partie de ce Comité depuis 1968.

A la fin de juin 1970, Monsieur L. Huguenin, vice-président du *Comité local de Neuchâtel*, a donné sa démission, après avoir été membre de ce Comité depuis 1959. Pour lui succéder, le Conseil de banque a nommé Monsieur A. Grisel, directeur de la Société des fabriques de spiraux réunies, La Chaux-de-Fonds.

Nous exprimons aux membres de nos autorités qui ont démissionné nos remerciements pour les précieux services qu'ils ont rendus à l'institut d'émission et pour l'intérêt qu'ils lui ont témoigné. Nous rendons également hommage à Monsieur P. Sieber, dont nous garderons un souvenir reconnaissant.

Les changements suivants se sont produits dans la *direction de la Banque*:

A la fin de novembre 1970, Monsieur J. Hablützel, directeur de la succursale de Bâle depuis 1956, a pris sa retraite pour raison d'âge. Nous tenons à lui exprimer ici nos plus vifs remerciements pour les excellents services qu'il a rendus à la Banque pendant quarante et un ans.

Le Conseil fédéral a nommé directeur de la succursale de Bâle, à partir du 1^{er} décembre 1970, Monsieur A. Bertschinger, auparavant suppléant du directeur de cette succursale.

Au siège de Zurich, le Comité de banque a nommé directeur de division Monsieur P. Ehram, juriste-conseil de la Banque, et sous-directeur Monsieur M. Gal, auparavant fondé de pouvoirs du service d'études et de statistique.

Comptes annuels

- 1. Compte de profits et pertes pour 1970**
- 2. Bilan arrêté au 31 décembre 1970**

Compte de profits et pertes

Arrêté au 31 décembre 1970

Dépenses

Frais généraux et d'administration		
Autorités de la Banque	fr.	305 083,55
Personnel	fr.	14 918 034,83
Frais généraux et frais de bureau	fr.	2 447 541,98
Divers	fr.	597 748,88
	fr.	18 268 409,24
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération	fr.	11 898 568,45
Intérêts à l'Administration fédérale	fr.	13 351 875.—
Intérêts aux comptes de dépôts	fr.	622 164,65
Dépenses pour les bâtiments de la Banque	fr.	3 572 440,42
Amortissements sur le mobilier	fr.	823 234,32
Frais de confection de billets de banque	fr.	8 359 776,97
Impôts	fr.	1 000 084,60
Provision pour confection de billets de banque	fr.	15 000 000.—
Provision pour risques non assurés	fr.	10 000 000.—
Provision pour bâtiments de la Banque	fr.	5 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	fr.	5 000 000.—
Provision pour opérations d'open-market	fr.	5 000 000.—
Subvention à la Caisse de pensions	fr.	3 000 000.—
Bénéfice net	fr.	6 843 248,80
	fr.	<u>107 739 802,45</u>

Recettes

Produit des opérations en or et en devises	fr.	90 186 215,52
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	fr.	6 442 608,30
Produit des avances sur nantissement	fr.	1 897 138,60
Produit des fonds publics appartenant à la Banque	fr.	7 274 438,65
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	fr.	464 383,67
Commissions	fr.	1 193 858,25
Divers	fr.	281 159,46

fr. 107 739 802,45

Bilan arrêté au 31 décembre 1970

Actif

Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 11 821 272 791,85	
Autres valeurs en caisse	fr. 19 651 668,13	fr. 11 840 924 459,98
Devises		fr. 8 441 108 102,06
Bons du Trésor étrangers en francs suisses		fr. 1 851 000 000.—
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse	fr. 306 626 545,95	
Bons du Trésor de la Confédération	fr. 71 000 000.—	
Obligations escomptées	fr. 21 335 648,70	fr. 398 962 194,65
Avances sur nantissement		fr. 223 454 217,35
Fonds publics		
pouvant servir de couverture	fr. 51 269 625.—	
autres	fr. 104 730 751.—	fr. 156 000 376.—
Correspondants en Suisse		fr. 82 803 053,67
Correspondants à l'étranger		fr. 25 450 566,39
Effets à l'encaissement		fr. 10 131 575.—
Chèques postaux		fr. 4 050 632,85
Débiteurs divers		fr. 34 868 228,85
Coupons		fr. 11 131,95
Bâtiments de la Banque		fr. 1 500 000.—
Mobilier		fr. 1.—
Capital social non versé		fr. 25 000 000.—
		fr. 23 095 264 539,75

Passif

Billets en circulation		fr. 13 105 973 835.—
Comptes de virements		
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 7 749 550 390,40	
Comptes de virements de banques étrangères	fr. 208 359 845,75	fr. 7 957 910 236,15
Administrations fédérales		fr. 405 330 369,65
Déposants		fr. 28 493 255,87
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger		fr. 18 342 669,63
Engagements à terme		
Rescriptions de stérilisation	fr. 201 700 000.—	
Compte spécial PTT	fr. 200 000 000.—	fr. 401 700 000.—
Créanciers divers		fr. 894 635 198,40
Chèques en circulation		fr. 1 428 659,48
Autres passifs		fr. 42 607 066,77
Capital social		fr. 50 000 000.—
Fonds de réserve		fr. 37 000 000.—
Provision pour confection de billets de banque		fr. 40 000 000.—
Provision pour risques non assurés		fr. 22 000 000.—
Provision pour bâtiments de la Banque		fr. 35 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération		fr. 25 000 000.—
Provision pour opérations d'open-market		fr. 23 000 000.—
Bénéfice net		fr. 6 843 248,80
		<u>fr. 23 095 264 539,75</u>

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse	Solde en caisse au 31 décembre 1969, y compris l'or à l'étranger	fr. 20 507 160 092,20
	Entrées au cours de l'année 1970	fr. 33 994 919 457,61
		fr. 54 502 079 549,81
	Sorties au cours de l'année 1970	fr. 34 286 126 209,83
	Solde en caisse au 31 décembre 1970, y compris l'or à l'étranger	fr. 20 215 953 339,98
	Détail de l'encaisse au 31 décembre 1970:	
	Or	fr. 11 821 272 791,85
	Monnaies divisionnaires	fr. 19 626 571,93
	Divers	fr. 25 096,20
	Total selon bilan	fr. 11 840 924 459,98
plus nos propres billets en caisse	fr. 8 375 028 880.—	
Total	fr. 20 215 953 339,98	
L'or est porté en compte à fr. 4 869,80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.		
Devises	Montant au 31 décembre 1969	fr. 5 792 868 747,88
	Entrées en 1970	fr. 79 640 787 329,64
		fr. 85 433 656 077,52
	Sorties en 1970	fr. 76 992 547 975,46
	Montant au 31 décembre 1970	fr. 8 441 108 102,06
Bons du Trésor étrangers en francs suisses	En portefeuille au 31 décembre 1969	fr. 1 851 000 000.—
	Entrées en 1970	fr. 1 722 000 000.—
		fr. 3 573 000 000.—
	Sorties en 1970	fr. 1 722 000 000.—
	En portefeuille au 31 décembre 1970	fr. 1 851 000 000.—

Escompte*Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1969	504 effets représentant	fr.	584 695 173,77
Escomptés au cours de l'année 1970	2562 effets représentant	fr.	2 107 981 557,70
	3066 effets représentant	fr.	2 692 676 731,47
Encaissés au cours de l'année 1970	2559 effets représentant	fr.	2 386 050 185,52
En portefeuille au 31 décembre 1970	507 effets représentant	fr.	306 626 545,95

Bons du Trésor de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1969	fr.	118 500 000.—
Escomptés au cours de l'année 1970:			
remis par la Confédération fr.	—.—	
remis par le marché fr.	314 000 000.—	fr. 314 000 000.—
			fr. 432 500 000.—
Encaissés au cours de l'année 1970	fr.	361 500 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1970	fr.	71 000 000.—

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1969	fr.	28 207 482,20
Escomptées au cours de l'année 1970	fr.	72 725 995,45
		fr.	100 933 477,65
Encaissées au cours de l'année 1970	fr.	79 597 828,95
En portefeuille au 31 décembre 1970	fr.	21 335 648,70

**Avances
sur nantissement**

Montant des avances au 31 décembre 1969	fr.	277 115 098,95
Avances accordées durant l'année 1970	fr.	2 359 572 580,09
		fr.	2 636 687 679,04
Avances remboursées durant l'année 1970	fr.	2 413 233 461,69
Montant des avances au 31 décembre 1970	fr.	223 454 217,35

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1970 à 82.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1970, 54 % de la somme totale des gages.

Fonds publics appartenant à la Banque	En portefeuille au 31 décembre 1969	fr.	170 191 601.—
	Entrées en 1970	fr.	11 797 682,30
		fr.	181 989 283,30
	Sorties en 1970	fr.	25 988 907,30
	En portefeuille au 31 décembre 1970	fr.	156 000 376.—

Comptes des correspondants en Suisse	Avoir de la Banque au 31 décembre 1969	fr.	89 519 101,31
	En 1970, de la part des correspondants, la Banque a été créditée de	fr.	13 136 469 637,73
		fr.	13 225 988 739,04
	En 1970, de la part des correspondants, la Banque a été débitée de	fr.	13 143 185 685,37
	Avoir de la Banque au 31 décembre 1970	fr.	82 803 053,67

Au 31 décembre 1970, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 377 places bancables et 172 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 489.

Comptes des correspondants à l'étranger	Montant au 31 décembre 1969	fr.	20 111 972,98
	Entrées en 1970	fr.	2 708 970 476,17
		fr.	2 729 082 449,15
	Sorties en 1970	fr.	2 703 631 882,76
	Montant au 31 décembre 1970	fr.	25 450 566,39

Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1970:

32 518 chèques et effets pour fr. 1 475 696 937,52 sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,

25 824 chèques et effets pour fr. 459 173 667,72 sur d'autres tirés,

58 342 chèques et effets pour fr. 1 934 870 605,24 au total.

Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1969 . . fr. 7 005 599,49

En 1970, les comptes de chèques postaux ont été crédités de . . fr. 54 396 311 721,28

fr. 54 403 317 320,77

En 1970, les comptes de chèques postaux ont été débités de . . fr. 54 399 266 687,92

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1970 . . fr. 4 050 632,85

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

18 421 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes fr. 4 267 185 759,01

32 400 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale fr. 28 993 565 940,73

Total fr. 33 260 751 699,74

**Immeubles et mobilier
de la Banque**

Immeubles

Au 31 décembre 1970, la valeur en compte des bâtiments atteignait fr. 1 500 000.—
comme en 1969.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 46 224 400.—.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 3 956 925,92

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit fr. 384 485,50

il reste un excédent de dépenses de fr. 3 572 440,42

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1969 pour une valeur de fr. 1.—

Les achats faits en 1970 pour le montant de fr. 823 234,32 ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1970 est ainsi ramené à fr. 1.—

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(voir annexes n^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:	
au 31 décembre 1969 à	fr. 12 518 384 940
au 31 décembre 1970 à	fr. 13 105 973 835
Augmentation	<u>fr. 587 588 895</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 11 784 745 275; elle a atteint au maximum (le 23 décembre) fr. 13 584 695 340 et au minimum (le 18 février) fr. 11 024 304 480.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 43 280 500 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 3 019 400 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1970:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie»	fr. 19 749 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr. 5 387 000
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr. 20 139 000
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	fr. 6 906 100
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi»	fr. 7 296 280
Total	<u>fr. 59 477 380</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1 000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1970:

Or	fr. 11 821 272 792
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
Devises	fr. 8 441 108 102
Portefeuille suisse	fr. 398 962 195
Avances sur nantissement	fr. 223 454 217
Titres	<u>fr. 51 269 625</u>
Couverture totale des billets	<u>fr. 20 936 066 931</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 104,38% (le 18 février), au minimum à 87,02% (le 23 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 82,07% (le 23 février), au minimum 54,94% (le 31 décembre).

Service des virements
(voir annexe n° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1969	fr.	6 403 003 568,90
En 1970, les écritures se sont élevées au crédit à	fr.	1 950 213 254 321,78
		<u>fr. 1 956 616 257 890,68</u>
En 1970, les écritures se sont élevées au débit à	fr.	1 948 658 347 654,53
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1970	fr.	<u>7 957 910 236,15</u>

En 1970, le 99,40% du mouvement total a été réglé sans espèces, par virements dans les livres de la Banque.

Sur le montant total des virements, soit 7 027 865 postes représentant fr. 3 898 871 601 976,31 les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à 6 295 198 postes représentant fr. 3 401 018 443 184,88 dont 6 249 436 postes représentant fr. 930 073 695 149,46 ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 7 957 910 236,15 et au minimum (le 6 février) fr. 2 375 520 951,42; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 624 860 538,09.

Le 31 décembre 1970, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1474.

Comptes des administrations fédérales

Service des versements et paiements

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1969	fr.	492 956 546,12
En 1970, les écritures se sont élevées au crédit à	fr.	54 019 640 182,79
		<u>fr. 54 512 596 728,91</u>
En 1970, les écritures se sont élevées au débit à	fr.	54 107 266 359,26
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1970	fr.	<u>405 330 369,65</u>

Le mouvement total se répartit

comme il suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 15 276 458 456,09	fr. 15 448 090 827,81
Entreprise des PTT	fr. 34 945 480 977,99	fr. 34 945 445 498,81
Chemins de fer fédéraux	fr. 3 266 749 133,91	fr. 3 265 978 919,74
Autres administrations	fr. 530 951 614,80	fr. 447 751 112,90
Total	<u>fr. 54 019 640 182,79</u>	<u>fr. 54 107 266 359,26</u>

Comptes de dépôt	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1969	fr.	18 758 979,87
	En 1970, les écritures se sont élevées au crédit à	fr.	1 450 169 466,74
			<u>fr. 1 468 928 446,61</u>
	En 1970, les écritures se sont élevées au débit à	fr.	1 440 435 190,74
	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1970	fr.	<u>28 493 255,87</u>
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1969 des avoirs de tiers se montant à	fr.	40 033 150,32
	En 1970, les écritures sur ces comptes se sont élevées au crédit à	fr.	2 278 940 540,29
			<u>fr. 2 318 973 690,61</u>
	En 1970, les écritures sur ces comptes se sont élevées au débit à	fr.	2 300 631 020,98
	Solde des comptes au 31 décembre 1970	fr.	<u>18 342 669,63</u>
Engagements à terme <i>Rescriptions de stérilisation</i>	Solde au 31 décembre 1969	fr.	141 900 000.—
	En 1970, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements de banques, de	fr.	298 200 000.—
			<u>fr. 440 100 000.—</u>
	Il a été débité du montant des fonds de cette nature restitués à des banques, soit	fr.	238 400 000.—
	Solde du compte au 31 décembre 1970	fr.	<u>201 700 000.—</u>
	Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1 ^{er} octobre 1960, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.		
<i>Compte spécial PTT</i>	En 1970, le compte a été crédité, par le débit du compte de virements des PTT, de	fr.	<u>200 000 000.—</u>
Chèques en circulation	Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1969	155 chèques représentant	fr. 1 237 499,89
	En 1970, le compte a été crédité de	6 718 chèques représentant	fr. 819 437 360,29
		6 873 chèques représentant	fr. 820 674 860,18
	En 1970, le compte a été débité de	6 700 chèques représentant	fr. 819 246 200,70
	Restaient en circulation au 31 décembre 1970	173 chèques représentant	fr. 1 428 659,48
			<u>fr. 1 428 659,48</u>

**Fonds propres
de la Banque**
Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont le 50% versé, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1869 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1970 entre:

1924 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1184 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
1112 actionnaires particuliers possédant chacun de	3 à 5 actions
560 actionnaires particuliers possédant chacun de	6 à 10 actions
346 actionnaires particuliers possédant chacun de	11 à 25 actions
145 actionnaires particuliers possédant chacun de	26 à 50 actions
57 actionnaires particuliers possédant chacun de	51 à 100 actions
24 actionnaires particuliers possédant chacun de	101 à 200 actions
15 actionnaires particuliers possédant chacun plus de	200 actions
5367 actionnaires particuliers possédant ensemble	41 728 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 741 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 887 actions
51 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 644 actions
5470 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Le 58,27% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et le 41,73% à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 20 mars 1970, le fonds de réserve s'élève à	fr. 37 000 000.—
Après attribution de	fr. 1 000 000.—
prélevés sur le bénéfice net de 1970, le fonds de réserve s'élèvera à .	fr. 38 000 000.—

Provisions

<i>Confection de billets de banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1969	fr. 25 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 15 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 40 000 000.—</u>
<i>Risques non assurés</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1969	fr. 12 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 10 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 22 000 000.—</u>
<i>Bâtiments de la Banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1969	fr. 30 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 5 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 35 000 000.—</u>
<i>Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1969	fr. 20 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 5 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 25 000 000.—</u>
<i>Opérations d'open- market</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1969	fr. 18 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 5 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 23 000 000.—</u>

Services rendus aux administrations fédérales

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1969:

609 créances, d'un montant total de fr. 955 454 000.—

Augmentation au cours de l'année 1970:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts . fr. 42 601 000.—
fr. 998 055 000.—

Diminution au cours de l'année 1970:

Remboursements. fr. 67 280 000.—

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1970:

601 créances, d'un montant total de fr. 930 775 000.—

En 1970, 32 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 40 001 000.—

En 1970, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (896 bordereaux) se sont élevés à fr. 21 425 494,95

En 1970, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1970, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour fr. 1 242 558 454.—
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour fr. 350 000.—
Total fr. 1 242 908 454.—

**Paiement de titres
et coupons**

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1970, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables	10 057 unités représentant	fr. 32 182 000.—
Coupons	<u>318 083</u> unités représentant	<u>fr. 24 742 739,55</u>
Total	<u>328 140</u> unités représentant	<u>fr. 56 924 739,55</u>

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000.— au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1970 à fr. 4 343 248,80.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1970.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248,80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à la Caisse d'Etat fédérale	fr. 4 343 248,80
	<u>fr. 6 843 248,80</u>

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur N. Celio, conseiller fédéral, pour l'appui précieux qu'il n'a cessé de nous apporter. Nous remercions nos correspondants et tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles pour le généreux concours qu'ils nous ont accordé. Le dévouement dont a fait preuve notre personnel dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 28 janvier 1971

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Stopper*

Le secrétaire général, *Läng*

Le Comité de banque de la Banque nationale suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 12 février 1971, du présent rapport sur l'exercice 1970 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1970 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1970 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 60 du rapport.

Berne, le 12 février 1971

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*
Le secrétaire, *Lerch*

Rapport présenté à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse par la Commission de contrôle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des révisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes pour 1970 et le bilan au 31 décembre 1970, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons d'approuver le bilan au 31 décembre 1970, qui se monte à fr. 23 095 264 539,75, le compte de profits et pertes pour 1970, qui se solde par un bénéfice de fr. 6 843 248,80, et la répartition de ce bénéfice net suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 19 février 1971

La Commission de contrôle,
Villiger
Cornaz
Iten

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 19 février 1971;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

décide:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1970 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 8 mars 1971

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le vice-président de la Confédération, *Celio*

Le chancelier de la Confédération, *Huber*

A l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 26 février 1971, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1970, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 19 février 1971. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 8 mars 1971.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 60.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 9 mars 1971

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*
Un membre de la Direction générale, *Hay*

Annexes

Situations périodiques

Annexe n° 1

Actif

1970	Encaisse- or	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantis- sement	Fonds publics		Correspondants		Autres postes de l'actif	
				Effets de change	Bons du Trésor de la Confé- dération	Total		Total	pouvant servir de couver- ture	en Suisse	à l'étran- ger		
<i>En 1000 francs</i>													
Jan.	7	11 434 545	4 363 587	1 851 000	116 283	63 500	179 783	73 616	170 192	43 263	23 548	19 151	86 404
	15	11 434 545	2 877 026	1 851 000	115 301	—	115 301	13 846	170 192	43 263	13 153	35 386	85 484
	23	11 434 756	2 614 359	1 851 000	119 753	—	119 753	4 080	170 192	43 263	15 209	24 247	89 570
	30	11 507 764	2 270 577	1 851 000	116 311	—	116 311	16 135	170 192	43 263	47 948	28 592	92 894
Fév.	6	11 507 764	1 493 465	1 851 000	116 166	—	116 166	12 430	170 192	43 263	15 700	20 043	93 067
	13	11 507 764	1 477 054	1 851 000	113 436	—	113 436	10 565	170 192	43 263	21 600	19 949	101 392
	23	11 507 764	1 451 689	1 851 000	103 569	—	103 569	13 685	170 192	50 628	26 285	21 734	95 265
	27	11 507 764	2 212 146	1 851 000	254 569	—	254 569	131 058	170 192	50 628	35 000	23 608	97 753
Mars	6	11 507 764	2 199 214	1 851 000	103 097	—	103 097	40 611	170 192	64 084	26 180	20 631	91 106
	13	11 507 764	2 186 884	1 851 000	101 780	—	101 780	12 148	170 192	64 084	26 807	39 371	79 934
	23	11 507 764	3 379 281	1 851 000	111 891	—	111 891	20 584	170 192	64 084	21 668	21 201	85 318
	31	11 507 764	3 967 120	1 851 000	594 885	60 000	654 885	250 314	170 192	64 128	54 627	19 527	87 451
Avril	7	11 507 764	2 998 630	1 851 000	110 981	35 000	145 981	25 512	170 192	64 128	30 044	20 312	71 149
	15	11 507 764	2 370 563	1 851 000	113 910	—	113 910	11 802	170 192	64 128	35 632	30 219	80 534
	23	11 507 764	2 340 696	1 851 000	115 198	—	115 198	12 446	170 192	64 128	37 363	43 892	66 601
	30	11 507 764	2 344 262	1 851 000	218 297	30 000	248 297	198 683	168 762	62 698	96 336	20 937	65 135
Mai	6	11 507 764	2 325 418	1 851 000	115 813	—	115 813	40 519	168 762	62 698	36 123	43 336	59 648
	15	11 507 764	3 390 477	1 851 000	112 734	—	112 734	17 145	168 728	57 304	40 740	20 106	61 942
	22	11 507 764	3 369 878	1 851 000	109 494	—	109 494	18 965	168 728	57 304	27 576	21 322	60 218
	29	11 507 757	3 343 751	1 851 000	105 245	—	105 245	32 996	168 728	57 304	64 716	20 190	73 453
Juin	5	11 507 757	3 337 236	1 851 000	105 061	—	105 061	16 024	168 728	57 304	46 076	21 425	67 148
	15	11 508 883	3 313 980	1 851 000	104 045	—	104 045	8 646	168 728	57 304	29 633	20 513	75 351
	23	11 508 883	4 186 914	1 851 000	101 949	—	101 949	12 758	168 728	57 304	40 207	19 773	71 631
	30	11 554 337	5 127 844	1 851 000	530 789	101 000	631 789	302 333	166 112	54 688	92 759	21 285	95 319
Juillet	7	11 554 061	4 098 105	1 851 000	109 448	46 000	155 448	26 486	166 112	54 688	41 640	25 051	83 668
	15	11 554 239	3 030 304	1 851 000	104 984	—	104 984	17 028	166 112	54 688	55 362	22 484	83 739
	23	11 554 239	3 022 296	1 851 000	107 262	—	107 262	18 005	166 112	54 688	47 677	43 614	85 719
	31	11 554 239	3 574 418	1 851 000	109 974	—	109 974	109 945	166 112	54 688	60 358	21 253	90 738
Août	7	11 553 904	3 570 643	1 851 000	111 901	—	111 901	15 909	166 112	54 688	13 258	20 744	86 247
	14	11 770 287	3 338 473	1 851 000	110 165	—	110 165	4 317	166 112	54 688	22 229	26 320	82 518
	21	11 770 298	3 314 834	1 851 000	111 080	—	111 080	4 411	166 112	54 688	9 712	32 367	80 382
	31	11 770 297	3 321 838	1 851 000	110 511	—	110 511	98 409	166 112	54 688	51 179	22 430	89 072
Sept.	7	11 769 926	3 310 275	1 851 000	109 494	—	109 494	19 481	166 112	54 688	28 370	20 662	87 875
	15	11 769 938	3 291 861	1 851 000	109 038	—	109 038	12 834	166 112	54 688	29 575	18 977	70 952
	23	11 769 938	3 276 779	1 851 000	109 589	—	109 589	10 147	166 112	54 688	33 331	21 649	79 261
	30	11 769 938	5 821 617	1 851 000	309 934	15 000	324 934	113 632	166 112	54 688	76 983	23 034	89 734
Oct.	7	11 769 716	3 826 904	1 851 000	109 977	5 000	114 977	16 879	166 112	54 688	26 412	26 841	89 251
	15	11 769 716	3 791 194	1 851 000	108 532	—	108 532	13 737	166 112	54 688	23 130	48 010	91 087
	23	11 769 716	3 775 259	1 851 000	106 941	—	106 941	4 851	166 112	54 688	17 963	25 684	73 335
	30	11 769 698	3 831 918	1 851 000	104 977	—	104 977	12 152	166 112	54 688	44 561	21 520	91 376
Nov.	6	11 769 302	3 814 124	1 851 000	106 065	—	106 065	20 425	166 112	54 688	21 209	33 646	78 842
	13	11 769 302	3 797 309	1 851 000	105 284	—	105 284	14 239	166 112	54 688	16 748	25 135	77 644
	23	11 769 302	3 775 406	1 851 000	105 166	—	105 166	8 601	166 112	54 688	20 939	23 089	78 241
	30	11 769 302	3 734 347	1 851 000	218 233	30 000	248 233	123 297	166 112	54 688	66 857	30 411	82 011
Déc.	7	11 821 980	3 664 281	1 851 000	120 951	—	120 951	25 077	166 112	54 688	42 840	25 259	78 618
	15	11 821 980	3 756 731	1 851 000	128 207	—	128 207	18 895	166 112	54 688	71 779	29 147	66 350
	23	11 821 980	5 976 348	1 851 000	138 024	—	138 024	29 135	166 112	54 688	75 164	32 234	69 095
	31	11 821 273	8 441 108	1 851 000	327 962	71 000	398 962	223 454	156 000	51 270	82 803	25 451	70 214

Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Engagements à terme		Autres postes du passif	Total du bilan	Couverture-or des billets en circulation	Couverture-or des billets en circulation et des autres engagements à vue
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>	<i>Total</i>	<i>rescriptions de stérilisation</i>	<i>Compte spécial PTT</i>				
<i>En 1000 francs</i>										
<i>En pour-cent</i>										
61 000	11 939 204	4 336 853	763 463	5 100 316	317 800		783 506	18 201 826	95,77	67,11
61 000	11 479 840	3 646 444	289 145	3 935 589	317 800		801 704	16 595 933	99,61	74,18
61 000	11 609 599	3 341 047	183 511	3 524 558	317 800		810 209	16 323 166	98,49	75,56
61 000	11 608 308	2 831 833	461 248	3 293 081	317 800		821 224	16 101 413	99,13	77,23
61 000	11 299 790	2 341 213	426 448	2 767 661	317 800		833 576	15 279 827	101,84	81,80
61 000	11 112 315	2 656 971	292 482	2 949 453	317 800		832 384	15 272 952	103,55	81,84
61 000	11 211 437	2 556 460	253 684	2 810 144	317 800		840 802	15 241 183	102,64	82,07
61 000	11 779 228	2 867 622	413 071	3 280 693	317 800		844 369	16 283 090	97,70	76,41
61 000	11 482 154	2 754 829	555 141	3 309 970	317 800		838 871	16 009 795	100,22	77,80
61 000	11 296 005	3 088 774	367 498	3 456 272	317 800		844 803	15 975 880	101,87	78,01
62 000	11 565 403	4 002 498	345 011	4 347 509	317 800		876 187	17 168 899	99,50	72,32
62 000	12 013 652	4 748 856	563 051	5 311 907	317 800		857 521	18 562 880	95,79	66,42
62 000	11 511 830	3 159 481	853 816	4 013 297	317 800	50 000	865 657	16 820 584	99,96	74,12
62 000	11 228 995	3 179 654	456 455	3 636 109	317 800	50 000	876 712	16 171 616	102,48	77,41
62 000	11 518 480	2 897 941	420 206	3 318 147	317 800	50 000	878 725	16 145 152	99,91	77,56
62 000	11 812 911	2 797 860	576 021	3 373 881	317 800	50 000	884 584	16 501 176	97,42	75,77
62 000	11 568 323	2 479 276	768 976	3 248 252	317 800	65 000	887 008	16 148 383	99,48	77,67
62 000	11 380 004	3 679 382	769 397	4 448 779	317 800	65 000	897 053	17 170 636	101,12	72,70
62 000	11 593 799	3 346 108	844 720	4 190 828	317 800	65 000	905 518	17 134 945	99,26	72,91
62 000	11 967 425	2 927 309	919 819	3 847 128	317 800	65 000	908 483	17 167 836	96,16	72,77
62 000	11 628 889	2 997 708	1 119 019	4 116 727	317 800	80 000	915 039	17 120 455	98,96	73,09
62 000	11 358 986	3 486 602	857 591	4 344 193	317 800	80 000	917 800	17 080 779	101,32	73,29
62 000	11 591 802	4 145 295	839 563	4 984 858	317 800	80 000	925 383	17 961 843	99,28	69,43
62 000	12 086 076	5 657 190	739 465	6 396 655	278 800	80 000	939 247	19 842 778	95,60	62,51
62 000	11 778 961	3 811 294	979 163	4 790 457	313 100	100 000	957 053	18 001 571	98,09	69,73
62 000	11 652 126	3 007 756	785 504	3 793 260	313 100	100 000	964 766	16 885 252	99,16	74,81
62 000	11 931 984	2 814 242	704 472	3 518 714	313 100	100 000	970 126	16 895 924	96,83	74,80
62 000	11 925 097	3 340 452	805 070	4 145 522	313 100	115 000	977 318	17 538 037	96,89	71,90
62 000	11 710 958	3 276 141	932 441	4 208 582	313 100	115 000	980 078	17 389 718	98,66	72,58
62 000	11 485 597	3 584 078	823 629	4 407 707	313 100	115 000	988 017	17 371 421	102,48	74,06
62 000	11 598 120	3 532 226	724 647	4 256 873	313 100	115 000	995 103	17 340 196	101,48	74,24
62 000	11 963 339	3 120 460	890 660	4 011 120	313 100	130 000	1 001 289	17 480 848	98,39	73,68
62 000	11 696 540	3 267 732	885 192	4 152 924	313 100	130 000	1 008 631	17 363 195	100,63	74,26
62 000	11 483 591	3 666 865	651 045	4 317 910	313 100	130 000	1 013 685	17 320 286	102,49	74,49
62 000	11 674 952	3 473 281	645 069	4 118 350	313 100	130 000	1 019 404	17 317 806	100,81	74,52
62 000	12 087 969	5 856 443	758 249	6 614 692	283 100	150 000	1 039 223	20 236 984	97,37	62,93
62 000	11 828 966	3 778 081	712 151	4 490 232	313 100	150 000	1 043 794	17 888 092	99,60	72,12
62 000	11 564 208	4 302 878	415 443	4 718 321	313 100	150 000	1 054 889	17 862 518	101,78	72,28
62 000	11 975 381	4 009 167	222 772	4 231 939	313 100	150 000	1 058 441	17 790 861	98,28	72,62
62 000	12 161 160	3 629 795	486 877	4 116 672	313 100	165 000	1 075 382	17 893 314	96,78	72,31
62 000	11 910 589	3 629 032	706 100	4 335 132	313 100	165 000	1 074 904	17 860 725	98,81	72,45
62 000	11 770 025	3 942 587	498 631	4 441 218	313 100	165 000	1 071 430	17 822 773	99,99	72,60
62 000	11 967 385	3 744 685	453 940	4 198 625	313 100	165 000	1 091 746	17 797 856	98,34	72,80
62 000	12 622 130	3 378 666	483 961	3 862 627	255 100	180 000	1 089 713	18 071 570	93,24	71,40
62 000	12 563 489	2 927 425	658 810	3 586 235	313 100	180 000	1 091 294	17 796 118	94,10	73,20
62 000	12 862 054	2 896 358	500 568	3 396 926	313 100	180 000	1 096 121	17 910 201	91,91	72,71
62 000	13 584 695	4 345 138	591 418	4 936 556	313 100	180 000	1 082 741	20 159 092	87,02	63,83
62 000	13 105 974	7 749 551	660 526	8 410 077	201 700	200 000	1 090 514	23 070 265	90,20	54,94

Répartition des billets en circulation

Annexe n° 2

1970	Billets de francs								Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5	1000		500	100	50	20	10	5		
	<i>En millions de francs</i>									<i>Répartition en pour-cent</i>							
Janvier	7	3 344,0	1 894,4	5 115,2	722,9	569,3	284,1	9,3	11 939,2	28,01	15,87	42,84	6,05	4,77	2,38	0,08	
	15	3 218,7	1 800,9	4 915,4	701,9	555,3	278,3	9,3	11 479,8	28,04	15,69	42,82	6,11	4,84	2,42	0,08	
	23	3 207,4	1 900,3	4 968,1	695,8	552,2	276,5	9,3	11 609,6	27,83	16,37	42,79	5,99	4,76	2,38	0,08	
	30	3 187,1	1 881,1	5 003,3	698,3	552,7	276,5	9,3	11 608,3	27,46	16,20	43,10	6,02	4,76	2,38	0,08	
Février	6	3 096,3	1 760,3	4 909,2	696,9	551,7	276,1	9,3	11 299,8	27,40	15,58	43,45	6,17	4,88	2,44	0,08	
	13	3 055,4	1 715,4	4 823,4	688,7	546,8	273,3	9,3	11 112,3	27,50	15,43	43,41	6,20	4,92	2,46	0,08	
	23	3 065,4	1 784,8	4 849,7	687,5	542,4	272,3	9,3	11 211,4	27,34	15,92	43,26	6,13	4,84	2,43	0,08	
	27	3 170,2	1 948,8	5 123,3	701,8	550,2	275,6	9,3	11 779,2	26,91	16,55	43,49	5,96	4,67	2,34	0,08	
Mars	6	3 078,1	1 800,1	5 056,3	707,3	553,9	277,2	9,3	11 482,2	26,81	15,68	44,04	6,16	4,82	2,41	0,08	
	13	3 053,1	1 749,5	4 953,7	703,1	551,5	275,8	9,3	11 296,0	27,03	15,49	43,85	6,23	4,88	2,44	0,08	
	23	3 135,3	1 856,5	5 024,5	709,6	553,0	277,2	9,3	11 565,4	27,11	16,05	43,44	6,14	4,78	2,40	0,08	
	31	3 202,3	1 982,2	5 249,3	725,1	563,4	282,1	9,3	12 013,7	26,66	16,50	43,69	6,03	4,69	2,35	0,08	
Avril	7	3 093,5	1 812,1	5 046,6	712,2	558,0	280,1	9,3	11 511,8	26,87	15,74	43,84	6,19	4,85	2,43	0,08	
	15	3 043,8	1 752,1	4 902,7	697,1	548,3	275,7	9,3	11 229,0	27,11	15,60	43,66	6,21	4,88	2,46	0,08	
	23	3 104,5	1 888,4	4 996,2	695,6	548,7	275,8	9,3	11 518,5	26,95	16,39	43,38	6,04	4,76	2,40	0,08	
	30	3 166,9	1 952,5	5 146,3	706,5	553,4	278,0	9,3	11 812,9	26,81	16,53	43,57	5,98	4,68	2,35	0,08	
Mai	6	3 097,1	1 844,6	5 075,9	706,4	555,8	279,2	9,3	11 568,3	26,77	15,95	43,88	6,11	4,80	2,41	0,08	
	15	3 083,3	1 804,1	4 950,2	700,7	553,4	279,0	9,3	11 380,0	27,10	15,85	43,50	6,16	4,86	2,45	0,08	
	22	3 113,9	1 899,9	5 033,1	702,8	555,0	279,8	9,3	11 593,8	26,86	16,39	43,41	6,06	4,79	2,41	0,08	
	29	3 178,4	1 995,7	5 224,6	715,3	561,0	283,1	9,3	11 967,4	26,56	16,67	43,66	5,98	4,69	2,36	0,08	
Juin	5	3 096,2	1 855,3	5 103,6	717,9	562,2	284,4	9,3	11 628,9	26,63	15,95	43,89	6,17	4,83	2,45	0,08	
	15	3 048,5	1 794,1	4 956,4	710,2	555,9	284,6	9,3	11 359,0	26,84	15,79	43,64	6,25	4,89	2,51	0,08	
	23	3 097,5	1 916,3	5 010,7	713,7	559,4	284,9	9,3	11 591,8	26,72	16,53	43,23	6,16	4,82	2,46	0,08	
	30	3 224,1	2 018,3	5 240,1	734,1	570,4	289,8	9,3	12 086,1	26,58	16,70	43,35	6,07	4,72	2,40	0,08	
Juillet	7	3 123,2	1 883,3	5 161,9	737,8	572,3	291,2	9,3	11 779,0	26,52	15,99	43,82	6,26	4,86	2,47	0,08	
	15	3 106,3	1 856,0	5 085,6	735,7	568,6	290,6	9,3	11 652,1	26,66	15,93	43,65	6,31	4,88	2,49	0,08	
	23	3 128,1	1 989,1	5 202,0	741,6	570,1	291,8	9,3	11 932,0	26,22	16,67	43,60	6,21	4,78	2,44	0,08	
	31	3 118,6	1 969,6	5 213,3	748,6	572,4	293,3	9,3	11 925,1	26,15	16,51	43,72	6,28	4,80	2,46	0,08	
Août	7	3 057,4	1 876,9	5 153,6	748,5	572,1	293,2	9,3	11 711,0	26,11	16,03	44,01	6,39	4,88	2,50	0,08	
	14	3 030,5	1 824,2	5 025,9	738,5	566,5	290,7	9,3	11 485,6	26,39	15,88	43,76	6,43	4,93	2,53	0,08	
	21	3 049,7	1 899,6	5 049,7	734,6	565,9	289,3	9,3	11 598,1	26,30	16,38	43,54	6,33	4,88	2,49	0,08	
	31	3 097,6	2 005,1	5 239,9	745,2	573,9	292,3	9,3	11 963,3	25,89	16,76	43,80	6,23	4,80	2,44	0,08	
Septembre	7	3 050,0	1 887,1	5 143,3	741,9	573,0	291,9	9,3	11 696,5	26,08	16,13	43,97	6,34	4,90	2,50	0,08	
	15	3 044,9	1 831,9	5 014,9	729,4	565,3	287,9	9,3	11 483,6	26,52	15,95	43,67	6,35	4,92	2,51	0,08	
	23	3 093,6	1 944,2	5 052,1	725,1	563,7	287,0	9,3	11 675,0	26,50	16,65	43,27	6,21	4,83	2,46	0,08	
	30	3 187,1	2 042,4	5 255,7	734,8	569,6	289,1	9,3	12 088,0	26,36	16,90	43,48	6,08	4,71	2,39	0,08	
Octobre	7	3 123,9	1 921,9	5 182,1	731,9	570,8	289,1	9,3	11 829,0	26,41	16,25	43,81	6,19	4,82	2,44	0,08	
	15	3 095,9	1 866,7	5 023,8	718,7	563,6	286,2	9,3	11 564,2	26,77	16,14	43,44	6,22	4,87	2,48	0,08	
	23	3 189,0	2 028,5	5 177,0	720,9	564,7	286,0	9,3	11 975,4	26,63	16,94	43,23	6,02	4,71	2,39	0,08	
	30	3 235,4	2 057,2	5 273,1	727,9	570,2	288,1	9,3	12 161,2	26,60	16,92	43,36	5,98	4,69	2,37	0,08	
Novembre	6	3 189,9	1 945,6	5 184,6	724,3	569,0	287,9	9,3	11 910,6	26,78	16,33	43,53	6,08	4,78	2,42	0,08	
	13	3 177,7	1 914,9	5 089,5	722,1	568,3	288,2	9,3	11 770,0	27,00	16,27	43,24	6,13	4,83	2,45	0,08	
	23	3 247,9	2 034,2	5 107,1	716,4	565,7	286,8	9,3	11 967,4	27,14	17,00	42,67	5,98	4,73	2,40	0,08	
	30	3 390,0	2 220,3	5 397,1	736,5	576,9	292,0	9,3	12 622,1	26,86	17,59	42,76	5,84	4,57	2,31	0,07	
Décembre	7	3 386,3	2 141,6	5 395,3	749,9	585,2	295,9	9,3	12 563,5	26,95	17,05	42,94	5,97	4,66	2,36	0,07	
	15	3 555,4	2 221,5	5 433,0	755,9	589,1	297,9	9,3	12 862,1	27,64	17,27	42,24	5,88	4,58	2,32	0,07	
	23	3 796,6	2 421,9	5 673,6	776,8	602,0	304,5	9,3	13 584,7	27,95	17,83	41,76	5,72	4,43	2,24	0,07	
	31	3 736,1	2 253,2	5 443,1	765,8	595,9	302,6	9,3	13 106,0	28,51	17,19	41,53	5,84	4,55	2,31	0,07	
Moyenne annuelle	1968	2 888,7	1 574,4	4 664,1	663,6	522,1	255,2	9,4	10 577,5	27,31	14,89	44,09	6,27	4,94	2,41	0,09	
	1969	3 077,5	1 755,0	4 920,8	689,9	539,7	267,7	9,3	11 259,9	27,33	15,59	43,70	6,13	4,79	2,38	0,08	
	1970	3 169,5	1 927,0	5 109,9	720,9	563,3	284,8	9,3	11 784,7	26,90	16,35	43,36	6,11	4,78	2,42	0,08	

Service des virements

Annexe n° 3

Mou- vement	Année	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place ¹	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compen- sations	Virements sur place ¹	Virements de place à place	Total
Crédit	1966	18 684	89 770	1 942 803	83 347	2 134 604	1 488 949	39 436 745	417 296 432	48 460 423	506 682 549
	1967	19 392	88 243	2 170 003	82 953	2 360 591	1 687 434	47 294 357	554 963 540	55 185 749	659 131 080
	1968	18 697	93 292	2 436 780	86 649	2 635 418	1 735 451	57 437 034	804 732 722	66 387 373	930 292 580
	1969	17 245	89 305	2 779 022	93 071	2 978 643	2 026 230	61 414 812	1 259 691 586	82 322 838	1 405 455 466
	1970	16 426	91 007	3 295 824	96 014	3 499 271	2 152 122	106 873 069	1 765 953 887	75 234 176	1 950 213 254
Débit	1966	32 081	85 886	1 942 803	96 429	2 157 199	15 494 030	25 074 101	417 296 432	48 850 657	506 715 220
	1967	31 686	91 810	2 170 003	96 840	2 390 339	16 335 171	33 783 873	554 963 540	54 235 408	659 317 992
	1968	33 727	93 118	2 436 780	101 328	2 664 953	18 330 487	36 978 440	804 732 722	68 264 389	928 306 038
	1969	32 827	88 557	2 779 022	106 521	3 006 927	19 348 391	42 664 429	1 259 691 586	83 199 292	1 404 903 698
	1970	34 185	87 159	3 295 824	111 426	3 528 594	21 295 614	84 600 123	1 765 953 887	76 808 723	1 948 658 347
Total	1966	50 765	175 656	3 885 606	179 776	4 291 803	16 982 979	64 510 846	834 592 864	97 311 080	1 013 397 769
	1967	51 078	180 053	4 340 006	179 793	4 750 930	18 022 605	81 078 230	1 109 927 080	109 421 157	1 318 449 072
	1968	52 424	186 410	4 873 560	187 977	5 300 371	20 065 938	94 415 474	1 609 465 444	134 651 762	1 858 598 618
	1969	50 072	177 862	5 558 044	199 592	5 985 570	21 374 621	104 079 241	2 519 383 172	165 522 130	2 810 359 164
	1970	50 611	178 166	6 591 648	207 440	7 027 865	23 447 736	191 473 192	3 531 907 774	152 042 899	3 898 871 601
<i>Répartition en pour-cent</i>											
Crédit	1966	0,87	4,21	91,01	3,91	100	0,29	7,78	82,36	9,57	100
	1967	0,82	3,74	91,93	3,51	100	0,25	7,18	84,20	8,37	100
	1968	0,71	3,54	92,46	3,29	100	0,19	6,17	86,50	7,14	100
	1969	0,58	3,00	93,30	3,12	100	0,14	4,37	89,63	5,86	100
	1970	0,47	2,60	94,19	2,74	100	0,11	5,48	90,55	3,86	100
Débit	1966	1,49	3,98	90,06	4,47	100	3,06	4,95	82,35	9,64	100
	1967	1,33	3,84	90,78	4,05	100	2,48	5,12	84,17	8,23	100
	1968	1,27	3,49	91,44	3,80	100	1,98	3,98	86,69	7,35	100
	1969	1,09	2,95	92,42	3,54	100	1,38	3,04	89,66	5,92	100
	1970	0,97	2,47	93,40	3,16	100	1,09	4,34	90,63	3,94	100
Total	1966	1,18	4,09	90,54	4,19	100	1,67	6,37	82,36	9,60	100
	1967	1,08	3,79	91,35	3,78	100	1,37	6,15	84,18	8,30	100
	1968	0,99	3,51	91,95	3,55	100	1,08	5,08	86,60	7,24	100
	1969	0,84	2,97	92,86	3,33	100	0,76	3,70	89,65	5,89	100
	1970	0,72	2,54	93,79	2,95	100	0,60	4,91	90,59	3,90	100

¹ Y compris le clearing bancaire.

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹

Annexe n° 4

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
Caisse											
1966	1 687 043	4 330 273	18 145 147 ²	4 256 644	4 115 651	1 744 751	1 757 022	1 320 115	2 646 270	11 959 946	51 962 862 ²
1967	1 887 470	4 659 851	20 085 069 ²	4 198 822	4 620 864	1 845 550	1 890 965	1 434 089	2 825 660	12 765 403	56 213 743 ²
1968	2 085 924	5 375 353	20 901 945 ²	4 457 674	5 132 418	1 916 792	2 269 244	1 495 905	3 247 864	14 825 503	61 708 622 ²
1969	2 152 257	5 231 731	19 167 616 ²	4 961 488	5 393 366	2 113 991	2 574 005	1 596 531	3 678 080	15 398 795	62 267 860 ²
1970	2 329 734	5 696 554	20 037 800 ²	5 632 230	6 200 522	2 338 957	3 102 353	1 676 701	3 942 468	17 323 727	68 281 046 ²
Affaires en devises											
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 396 096	47 396 096
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67 305 048	67 305 048
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	99 530 601	99 530 601
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	101 135 287	101 135 287
1970	—	—	—	—	—	—	—	—	—	156 633 335	156 633 335
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1966	22 193	38 074	92 608	16 678	31 179	91 553	5 460	26 050	52 667	432 252	808 714
1967	37 752	25 874	57 553	6 944	26 868	84 064	21 123	24 861	47 833	348 250	681 122
1968	35 447	28 838	52 213	5 442	28 090	76 889	27 621	26 332	55 889	947 572	1 284 333
1969	32 072	42 543	99 055	4 669	24 168	74 321	29 921	35 551	49 999	5 227 908	5 620 207
1970	49 560	59 222	72 764	5 903	31 231	74 325	37 773	32 546	49 081	2 082 303	2 494 708
Nouvelles avances sur nantissement											
1966	29 692	23 366	275 229	70 096	71 304	155 205	7 614	38 797	169 274	78 208	918 785
1967	24 690	7 824	247 478	53 720	108 953	141 335	9 424	9 972	103 156	53 097	759 649
1968	29 873	17 052	241 115	46 795	78 319	114 115	5 476	15 671	157 332	220 670	926 418
1969	56 478	86 595	682 937	42 669	188 719	171 410	26 545	9 084	177 319	1 255 452	2 697 208
1970	39 623	44 474	469 687	17 230	71 403	131 135	16 959	11 522	137 006	1 420 534	2 359 573
Comptes des correspondants en Suisse											
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 678 154	19 678 154
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 524 424	20 524 424
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 274 480	22 274 480
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23 794 101	23 794 101
1970	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26 279 655	26 279 655
Comptes des correspondants à l'étranger											
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 272 003	5 272 003
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 149 887	9 149 887
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 046 031	5 046 031
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 664 884	5 664 884
1970	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 412 602	5 412 602

¹ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

² Y compris l'or à l'étranger.

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
Encaissement (remises)											
1966	1 740	17 293	911 757	18 528	24 766	8 497	31	9 687	2 073	85 738	1 080 110
1967	1 224	10 645	1 080 046	19 838	23 360	4 330	6 169	8 636	2 951	123 579	1 280 778
1968	1 742	9 527	1 108 164	31 618	22 563	3 812	4 923	10 602	3 674	183 477	1 380 102
1969	930	21 339	1 305 999	16 243	29 890	6 241	3 775	8 201	3 248	99 036	1 494 902
1970	1 401	22 839	1 756 758	43 245	8 105	4 582	7 228	6 229	5 443	79 041	1 934 871
Virements											
1966	3 407 863	38 829 405	19 730 183	21 959 414	9 839 275	4 288 043	2 163 506	2 601 002	6 723 230	903 855 847	1 013 397 768
1967	3 362 918	40 833 925	23 507 049	26 220 669	9 980 486	4 150 136	2 391 188	2 539 302	6 951 697	1 198 511 702	1 318 449 072
1968	3 461 814	53 243 503	25 894 224	34 069 795	11 618 072	4 388 856	3 402 395	2 657 494	7 594 026	1 712 268 439	1 858 598 618
1969	3 752 401	72 685 342	30 342 782	38 476 200	14 180 040	5 478 721	3 774 960	2 969 979	8 521 605	2 630 177 134	2 810 359 164
1970	4 141 789	62 529 318	33 130 724	43 888 487	14 206 260	5 827 939	4 465 008	3 277 748	9 117 550	3 718 286 779	3 898 871 602
Comptes des administrations fédérales											
1966	—	—	78 449 841	—	—	—	—	—	—	—	78 449 841
1967	—	—	82 948 824	—	—	—	—	—	—	—	82 948 824
1968	—	—	89 875 687	—	—	—	—	—	—	—	89 875 687
1969	—	—	98 197 804	—	—	—	—	—	—	—	98 197 804
1970	—	—	108 126 907	—	—	—	—	—	—	—	108 126 907
Comptes de dépôt											
1966	6 976	25 660	81 781	25 658	7 385	7 443	4 579	10 732	3 508	3 420 039	3 593 761
1967	8 671	23 868	111 481	35 730	11 648	6 698	4 130	10 126	4 309	3 197 645	3 414 306
1968	6 146	37 770	130 407	30 104	11 005	7 231	1 711	13 543	3 486	6 253 815	6 495 218
1969	6 423	34 527	135 995	21 707	10 431	5 295	1 882	10 159	3 984	6 373 773	6 604 176
1970	7 601	32 756	186 251	25 116	6 044	14 641	18 178	11 083	4 207	2 584 728	2 890 605
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1966	12 540 489	77 620 186	261 385 995	40 804 795	29 431 966	15 012 798	8 160 323	8 225 913	23 184 512	1 131 839 679	1 608 206 656
1967	13 049 491	80 601 059	278 088 455	45 987 719	30 099 210	15 237 205	8 717 574	8 352 997	24 375 837	1 458 526 002	1 963 035 549
1968	14 623 361	103 382 249	298 951 649	56 823 006	35 129 482	16 107 685	11 491 502	8 187 336	28 299 491	2 030 109 042	2 603 104 803
1969	14 329 101	137 121 237	317 256 123	64 968 110	38 475 574	18 038 788	12 440 696	10 036 451	29 645 185	2 975 212 652	3 617 523 917
1970	16 650 104	123 442 996	350 550 299	74 400 980	41 676 389	19 929 434	14 649 351	9 964 350	32 757 375	4 117 046 291	4 801 067 569
Chambres de compensation											
1966	—	4 965 513	485 803	3 837 990	818 351	—	—	85 201 ³	105 065	1 935 620	12 233 543
1967	—	4 622 678	499 339	5 372 152	838 792	—	—	85 662 ³	110 270	2 046 150	13 575 043
1968	—	7 086 736	510 001	7 191 969	1 137 813	—	—	89 644 ³	113 284	2 543 924	18 673 371
1969	—	8 315 050	585 332	8 223 314	1 316 361	—	—	118 806 ³	140 239	2 977 891	21 676 993
1970	—	4 557 082	729 545	9 082 904	1 339 547	—	—	160 409 ³	160 345	3 592 749	19 622 581

³ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations es-comptées	Total		
<i>En millions de francs</i>										
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

¹ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639,13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

² En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

³ Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Comptes des administrations fédérales</i>	<i>Comptes de dépôt</i>	<i>Comptes des accords de paiements et de clearing</i>	<i>Total</i>		
<i>En millions de francs</i>			%	<i>En millions de francs</i>						
3,8	10,5	159,2	51,09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61,11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52,91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55,77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53,96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54,80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60,79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57,65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64,72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74,07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58,30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48,49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57,00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64,90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65,17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65,44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63,94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64,89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63,53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62,31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63,20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60,75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61,90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67,12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145,82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153,24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132,36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132,60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101,65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182,76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175,05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165,02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110,33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95,59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

⁴ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I (suite)

Situation au 31 décembre

Année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants		
					Effets suisses	Bons du Trésor ²	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger	
<i>En millions de francs</i>														
1941	2 878,5	679,0	—	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6	15,8	—	
1942	3 565,2	61,8	—	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9	16,3	—	
1943	4 172,7	83,0	—	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5	14,2	—	
1944	4 554,1	102,4	—	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2	13,9	—	
1945	4 777,0	162,5	—	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1	27,5	—	
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7	51,7	—	
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4	68,6	—	
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4	50,4	—	
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7	26,7	—	
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9	60,3	—	
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9	53,0	—	
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1	37,5	—	
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5	34,9	—	
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5	41,3	—	
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9	47,8	—	
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7	56,1	—	
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3	41,4	—	
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6	33,0	—	
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2	45,2	6,4	
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3	45,1	6,8	
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	42,9	58,3	6,8	
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	42,8	77,8	10,2	
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	51,7	61,5	9,4	
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	65,3	75,3	17,0	
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	92,9	66,1	14,5	
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	181,7	81,5	15,4	
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	181,9	72,4	14,6	
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	—	160,1	180,6	99,7	21,7	
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	—	277,1	170,2	89,5	20,1	
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	—	223,5	156,0	82,8	25,5	

¹ Evaluation à partir du 31 mai 1940: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Engagements à terme		Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ³	Total		Rescriptions de stérilisation	Compte spécial PTT			
En millions de francs	%	En millions de francs											
2 336,7	123,18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941	
2 637,3	135,18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942	
3 048,5	136,87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943	
3 548,0	128,35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944	
3 835,2	124,55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945	
4 090,7	121,00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946	
4 383,4	119,91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947	
4 594,3	126,70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948	
4 566,3	136,66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949	
4 663,8	128,13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950	
4 927,3	121,85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951	
5 121,9	114,73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952	
5 228,5	116,40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953	
5 411,6	116,85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954	
5 515,5	121,23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955	
5 809,7	122,26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956	
5 931,2	124,49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957	
6 109,3	136,34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958	
6 343,9	131,93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959	
6 854,1	137,94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960	
7 656,0	144,70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961	
8 506,1	135,71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962	
9 035,4	135,07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963	
9 721,8	121,31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	—	14 787,6	1964	
10 042,5	131,08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	—	15 287,6	1965	
10 651,1	115,46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	389,0	—	15 922,3	1966	
11 326,8	118,04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	550,0	—	16 519,0	1967	
12 047,3	94,26	5 776,2	505,0	23,9	33,4	75,1	6 413,6	—	233,1	—	19 339,7	1968	
12 518,4	91,34	6 353,4	493,0	18,8	40,0	49,6	6 954,8	—	141,9	—	20 482,5	1969	
13 106,0	90,20	7 749,6	405,3	28,5	18,3	208,4	8 410,1	—	201,7	200,0	23 095,3	1970	

³ Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹	Argent	Total		Effets suisses ³	Bons du Trésor ⁴	Obligations escomptées	Total		
<i>En millions de francs</i>										
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

¹ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639,13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

² En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

³ Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.

⁴ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁶	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
En millions de francs			%	En millions de francs					
3,2	9,6	88,9	65,74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72,95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71,41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66,03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68,35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67,25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71,09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63,33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70,57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75,63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74,15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58,98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57,00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67,16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72,09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78,71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72,17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72,08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72,10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66,96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65,06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61,89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63,52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68,54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102,09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168,79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147,17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132,52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113,57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130,64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191,51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183,17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140,38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103,02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

⁶ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II (suite)

Moyennes annuelles

Année	Or ¹	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor ²	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
<i>En millions de francs</i>											
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9
1968	11 586,5	1 602,6	104,4	3,3	6,5	114,2	—	27,3	181,0	26,8	21,5
1969	11 431,6	2 020,8	193,4	9,3	19,6	222,3	—	71,1	176,0	32,2	23,2
1970	11 615,5	3 418,7	134,6	9,5	11,3	155,4	—	47,0	167,6	39,3	25,9

¹ Evaluation à partir du 31 mai 1940: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Engage-ments à terme	Année
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Comptes des administrations fédérales</i>	<i>Comptes de dépôt</i>	<i>Comptes des accords de paiements et de clearing</i>	<i>Avoirs de banques étrangères³</i>				
<i>En millions de francs</i>	%	<i>En millions de francs</i>								
2 107,8	111,36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150,60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142,62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144,93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133,36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,6	—	—	1947
4 167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ⁴	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ⁵	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ⁶	3 198,4	1 035,0 ⁷	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970

³ Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁴ Moyenne janvier à juillet.

⁵ Moyenne octobre à décembre.

⁶ Moyenne fin juin à décembre.

⁷ Moyenne fin mars à décembre.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III

Mouvement

Année	Caisse ¹	Devises ²	Escompte				Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics	
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Bons du Trésor ³	Obligations					
			Montant	Moyenne des jours à courir							
En millions de francs			Jours	En millions de francs							
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4	
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5	
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0	
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4	
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5	
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0	
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4	
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6	
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6	
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3	
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8	
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4	
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9	
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7	
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5	
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4	
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5	
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0	
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3	
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3	
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8	
1928	6 801,1	1 122,8	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5	
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5	
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0	
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9	
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8	
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0	
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5	
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9	
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4	
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5	
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4	
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5	
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0	

¹ Dès 1938, y compris l'or déposé à l'étranger.

² De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse.

³ Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Comptes des correspondants en Suisse ⁴	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁵	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

En millions de francs

⁴ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

⁵ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III (suite)

Mouvement

Année	Caisse ¹	Devises	Escompte				Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics	
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Bons du Trésor ²	Obligations					
			Montant	Moyenne des jours à courir							
En millions de francs		Jours	En millions de francs								
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0	
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3	
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4	
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9	
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0	
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4	
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5	
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0	
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1	
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9	
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4	
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7	
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9	
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3	
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6	
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7	
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6	
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4	
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3	
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 ⁴	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7	
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 ⁴	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3	
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 ⁴	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2	
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 ⁴	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0	
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 ⁴	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9	
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 ⁴	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8	
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 ⁴	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3	
1967	56 213,7	67 305,0	469,7	32 ⁴	100,0	111,4	681,1	—	759,6	16,7	
1968	61 708,6	99 530,6	1 047,4	10 ⁴	187,7	49,2	1 284,3	—	926,4	1,9	
1969	62 267,9	101 135,3	5 175,8	6 ⁴	334,5	109,9	5 620,2	—	2 697,2	10,4	
1970	68 281,0	156 633,3	2 108,0	8 ⁴	314,0	72,7	2 494,7	—	2,359,6	37,8	

¹ Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

⁴ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
<i>en Suisse</i>	<i>à l'étranger</i>										
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,5	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,1	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966
20 524,4	9 149,9	1 280,8	1 318 449,1	23 829,9	82 948,8	3 414,3	3 903,3	561,6	1 963 035,5	13 575,0	1967
22 274,5	5 046,0	1 380,1	1 858 598,6	26 122,1	89 875,7	6 495,2	4 521,9	693,1	2 603 104,8	18 673,4	1968
23 794,1	5 664,9	1 494,9	2 810 359,2	29 823,1	98 197,8	6 604,2	3 862,2	805,4	3 617 523,9	21 677,0	1969
26 279,7	5 412,6	1 934,9	3 898 871,6	33 260,8	108 126,9	2 890,6	4 579,6	819,4	4 801 067,6	19 622,6	1970

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV

Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ²	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³	Commissions ⁴	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ¹	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
<i>En 1000 francs</i>													
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

¹ Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

² Non compris les amortissements.

³ Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.

⁴ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

⁵ Intérêts à l'Administration fédérale compris jusqu'en 1936.

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées</i>						
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁹	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

⁶ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV (suite)

Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises ¹	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴	Commissions ⁵	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ²	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
<i>En 1000 francs</i>													
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 ³	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 ³	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 ³	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 ³	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 ³	237	893	1 350	430	68 517
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 ³	258	938	1 068	476	67 603
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	505	72 066
1969	63 276	7 487	6 576	285	622	—	2 471	7 453	311	1 109	696	546	82 257
1970	90 186	6 443	5 817	243	378	—	1 897	7 274	464	1 194	281	622	107 117

¹ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.

² Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.

⁴ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.

⁵ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opérations d'open-market	Frais et provision pour la confection de billets de banque	Provisions et frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées</i>						
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁶	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁶	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁷	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 ⁸	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 ⁹	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 ⁹	400	—	10 000	7 914	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
15 700 ⁹	—	4 984	6 489	29 008	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967
17 818 ¹⁰	234	5 000	10 101	22 674	7 396	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1968
19 311 ¹¹	—	3 000	12 554	13 563	24 986	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1969
28 268 ¹²	1000	5 000	23 360	30 250	9 396	—	3 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1970

En 1000 francs

⁶ Y compris fr. 500000, provision pour risques non assurés.

⁷ Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

⁸ Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

⁹ Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

¹⁰ Y compris fr. 2 000 000, provision pour risques non assurés.

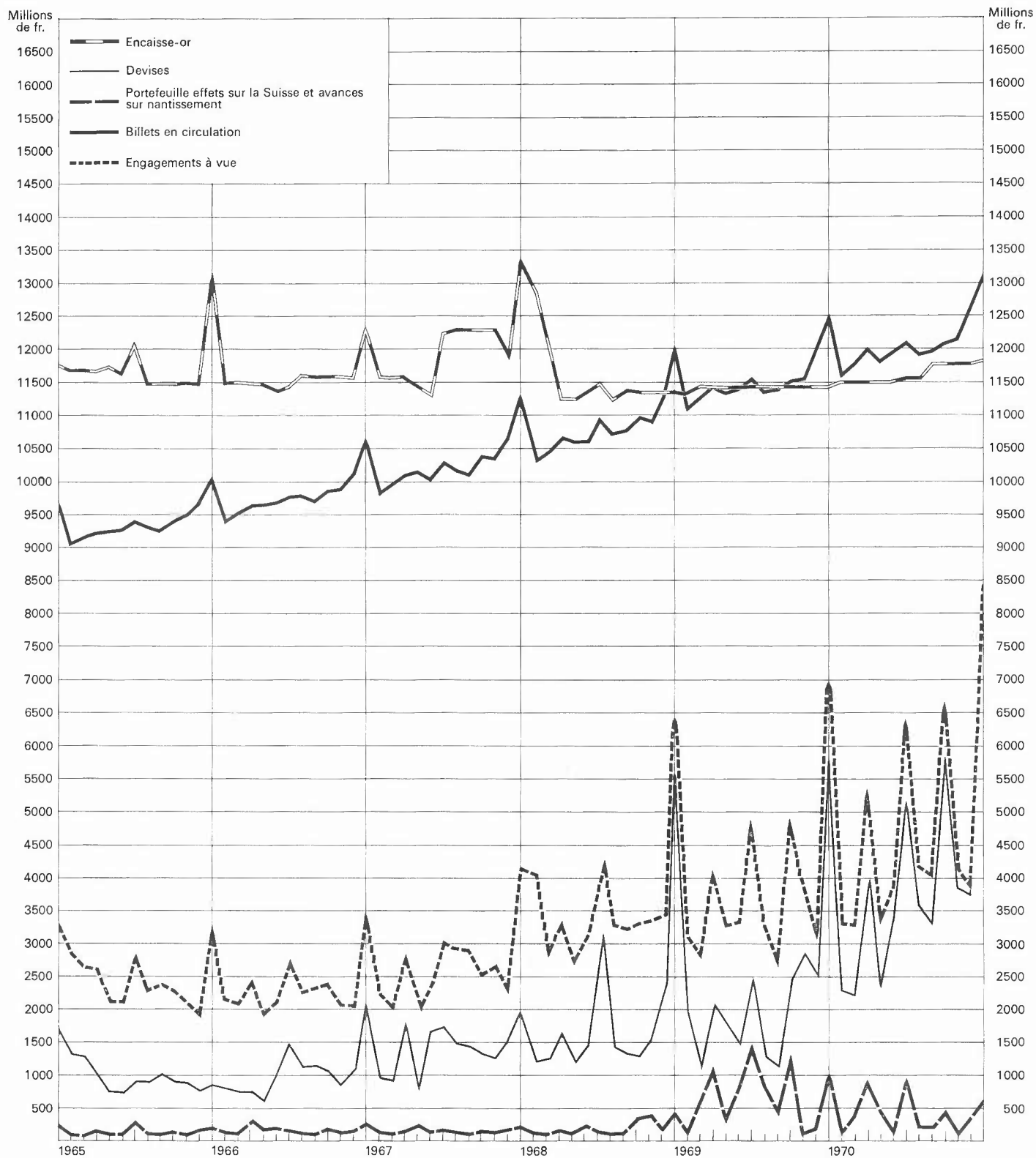
¹¹ Y compris fr. 2 500 000, provision pour risques non assurés.

¹² Y compris fr. 10 000 000, provision pour risques non assurés.

Banque nationale suisse 1965 à 1970

Annexe n° 6

Situation en fin de mois



Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Annexe n° 7

Date de la modification		Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification		Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
		%	Durée jours	%	Durée jours			%	Durée jours	%	Durée jours
1907	20 juin	4½	56	5	56	1918	4 juillet	—	—	5½	91
	15 août	5	84	5½	84		3 octobre	5½	322	6	917
	7 novembre	5½	70	6	70	1919	21 août	5	595	—	—
1908	16 janvier	5	7	5½	7	1921	7 avril	4½	126	5½	126
	23 janvier	4½	28	5	28		11 août	4	203	5	203
	20 février	4	28	4½	28	1922	2 mars	3½	168	4½	168
	19 mars	3½	322	4	441		17 août	3	331	4	331
1909	4 février	3	252	—	—	1923	14 juillet	4	831	5	831
	3 juin	—	—	3½	133	1925	22 octobre	3½	1 624	4½	1 624
	14 octobre	3½	28	4	28	1930	3 avril	3	98	4	98
	11 novembre	4	56	4½	56		10 juillet	2½	196	3½	196
1910	6 janvier	3½	49	4	210	1931	22 janvier	2	1 562	3	748
	24 février	3	161	—	—	1933	8 février	—	—	2½	814
	4 août	3½	49	4½	84	1935	3 mai	2½	495	3½	495
	22 septembre	4	35	—	—	1936	9 septembre	2	78	3	78
	27 octobre	4½	70	5	70		26 novembre	1½	7 475	2½	7 475
1911	5 janvier	4	42	4½	42	1957	15 mai ¹	2½	652	3½	652
	16 février	3½	224	4	224	1959	26 février ²	2	1 955	3	1 955
	28 septembre	4	350	4½	350	1964	3 juillet ³	2½	732	3½	732
1912	12 septembre	4½	77	5	77	1966	6 juillet ⁴	3½	369	4	369
	28 novembre	5	259	5½	259	1967	10 juillet ⁴	3	798	3¼	798
1913	14 août	4½	161	5	161	1969	15 septembre ⁵	3¼	473 ⁶	4¼	473 ⁶
1914	22 janvier	4	28	4½	189						
	19 février	3½	161	—	—						
	30 juillet	4½	1	5½	1						
	31 juillet	5½	3	6	3						
	3 août	6	38	7	38						
	10 septembre	5	113	6	14						
	24 septembre	—	—	5½	99						
1915	1 ^{er} janvier	4½	1 371	5	1 280						

¹ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957, 2% du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957.

² Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1^{er} juin 1959 au 5 juillet 1964; autres stocks obligatoires 2½% du 26 février au 31 mai 1959.

³ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965; autres stocks obligatoires 2% du 3 au 5 juillet 1964.

⁴ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 1^{er} janvier au 30 septembre 1966, 3¼% du 1^{er} octobre 1966 au 31 mars 1968, 3% à partir du 1^{er} avril 1968; autres stocks obligatoires 3% du 1^{er} janvier au 30 septembre 1966, 3½% depuis le 1^{er} octobre 1966.

⁵ Taux spéciaux pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 3¼% du 1^{er} octobre 1966 au 31 mars 1968, 3% du 1^{er} avril 1968 au 10 novembre 1969, 3¼% à partir du 11 novembre 1969; autres stocks obligatoires 3½% du 1^{er} octobre 1966 au 10 novembre 1969, 4% depuis le 11 novembre 1969.

⁶ Jusqu'au 31 décembre 1970.

Trafic de compensation

Annexe n° 8

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Tota	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1966	13	12	4	14	12	6	8	7	76	20	27
1967	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
1968	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
1969	12	12	5	14	12	6	8	7	76	21	26
1970	12	12	5	14	12	6	8	7	76	21	26
Nombre d'effets											
1966	58 822	46 162	1 633	352 454	122 791	4 769	12 190	219 704	818 525	—	—
1967	58 097	48 244	1 801	387 031	126 367	4 865	12 819	234 346	873 570	—	—
1968	64 573	52 472	1 844	440 398	146 630	4 936	13 404	272 221	996 478	—	—
1969	68 750	62 710	2 576	541 722	167 711	5 718	16 663	355 680	1 221 530	—	—
1970	85 921	82 972	4 202	458 666	182 408	7 523	21 424	427 420	1 270 536	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1966	4 965 513	485 803	30 097	3 837 990	818 351	55 104	105 065	1 935 620	12 233 543	642 286	2 724 075
1967	4 622 678	499 339	35 016	5 372 152	838 792	50 646	110 270	2 046 150	13 575 043	798 609	3 386 545
1968	7 086 736	510 001	33 444	7 191 969	1 137 813	56 200	113 284	2 543 924	18 673 371	1 306 928	5 473 258
1969	8 315 050	585 332	46 792	8 223 314	1 316 361	72 014	140 239	2 977 891	21 676 993	1 569 071	5 803 899
1970	4 557 082	729 545	62 419	9 082 904	1 339 547	97 990	160 345	3 592 749	19 622 581	1 118 225	4 378 176
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1966	64,95	44,10	20,57	57,58	64,83	26,74	46,40	63,56	61,14	64,57	76,63
1967	64,12	44,37	28,57	58,52	64,27	25,38	46,41	64,57	60,88	67,58	77,15
1968	68,00	48,88	24,12	59,26	67,37	26,75	46,05	64,14	63,21	68,69	76,57
1969	66,29	48,14	23,19	61,02	67,08	27,83	46,56	65,44	63,38	66,89	76,40
1970	63,61	44,61	22,66	60,58	68,36	25,16	46,10	64,12	61,46	66,51	77,21

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1^{er} janvier 1971

Annexe n° 9

Présidence de l'Assemblée générale (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président

P. Jäggi, D^r en droit et D^r h. c., professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

Conseil de banque (période administrative 1967–1971)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président

H. Leuenberger, conseiller national, Zurich

P. Jäggi, D^r en droit et D^r h. c., professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

R. Meier, président du Conseil d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau

* J. Ackermann, président du conseil d'administration de la Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Fribourg

* U. Meyer-Boller, conseiller national, président d'honneur de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon

* G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Corsy-La Conversion

* H. Meyer-Scholer, D^r en droit, membre du conseil d'administration de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal

F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre

* J. Michaud, ing. agr., directeur de « Provins » Fédération des Producteurs de Vins du Valais, président de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sion

J.-L. Borel, président du conseil d'administration de Synchron S.A., Fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel

* F. Muheim, avocat et notaire, président du conseil de banque de la Banque Cantonale d'Uri, Altdorf

W. Bühlmann, D^r en droit, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Lucerne, Kastanienbaum/Horw

* K. Obrecht, D^r en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen

L. Burrus, de la maison F. J. Burrus et Cie, Boncourt

A. Richner, vice-président du conseil d'administration de l'Usine électrique argovienne (AEW), Oftringen

R. Devrient, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents « La Suisse », Pully

* W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten

* A. Edelmann, D^r en droit, directeur de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, Saint-Gall

E. Scherz, président central de la Société suisse des hôteliers, Gstaad

* A. Gislring, directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise, Pully

F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich

* J. Golay, D^r ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne

* H. R. Schwarzenbach, D^r en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., Horgen

* M. Haffter, D^r en droit, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld

S. Schweizer, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim

E. Hatt, D^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la Société Anonyme Heinr. Hatt-Haller, entreprise de génie civil, Zurich

* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Berne, Muri près de Berne

L. Hentsch, D^r ès sc. techn., de la maison Hentsch et Cie, Genève

G. Sulzer, ing., président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Winterthur

M. Jaeger, président d'honneur de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce des Grisons, Coire

H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton de Berne, Interlaken

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg

* R. Vischer, D^r en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle

R. Käppeli, D^r ès sc. pol. et D^r h. c., président du conseil d'administration de la CIBA-GEIGY S.A., Riehen

Th. Waldesbühl, D^r h. c., membre du conseil d'administration de la Nestlé Alimentana S.A., Corseaux

E. Kronauer, ing., président du conseil d'administration de la Société Anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève

E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne

H. Küng, D^r h. c., vice-président du conseil d'administration de Sandoz S.A., Bâle

E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

Comité de banque (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président de par ses fonctions

P. Jäggi, D^r en droit et D^r h. c., professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions

R. Devrient, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents « La Suisse », Pully

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg

R. Käppeli, D^r ès sc. pol. et D^r h. c., président du conseil d'administration de la CIBA-GEIGY S.A., Riehen

H. Küng, D^r h. c., vice-président du conseil d'administration de Sandoz S.A., Bâle

R. Meier, président du Conseil d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau

K. Obrecht, D^r en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen

W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten

E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne

Commission de contrôle (période administrative 1970/1971)

Membres

H. Villiger, ancien gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stansstad, président

A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

J. Iten, directeur de la Banque Cantonale de Zoug, Zoug

Suppléants

G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal

A. Travelletti, directeur de la Banque Cantonale du Valais, Sion

W. Staub, directeur de la Banque de Gossau, Gossau

Comités locaux (période administrative 1967–1971)

Aarau

K. Oehler, président du conseil d'administration de la maison Oehler Aarau S.A., Aarau, président

A. Job, ancien président de la direction d'USEGO (Union Société Suisse d'Achat Olten), Olten, vice-président

O. Seiler, D^r ès sc. pol., directeur commercial des Câbleries de Brougg S.A., Brougg

Bâle

H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S.A., Bâle, président

H. Görtler-Meyer, D^r en droit, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S.A., Seltisberg, vice-président

Th. Müller-Kriegel, ing., président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S.A., Bâle

Berne

A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG), Wabern, président

W. Weyermann, D^r en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président

(Un mandat vacant)

Genève

J. Gay, président du conseil d'administration de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président

J. Duckert, ancien agent général de « La Genevoise », Compagnie d'Assurances sur la Vie – Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président

E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

Lausanne

A. Langer, membre du conseil d'administration des Aliments Lacta S.A., Gland, président

R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, Société Anonyme, Payerne, vice-président

F. Carruzzo, conseiller national, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Sion

Lucerne

J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale (FECASC), Lucerne, président

J. Hug, D^r ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président

W. Dubach, D^r en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

Lugano

F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président

T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano, vice-président

L. Antonini, directeur de la maison Michele Antonini & Co., président de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du canton du Tessin, Bellinzona

Neuchâtel

J.-L. Borel, président du conseil d'administration de Synchron S.A., Fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel, président

W. Wüthrich, directeur de Cisac S.A., fabrique de produits alimentaires, Cressier, Neuchâtel, vice-président

A. Grisel, directeur de la Société des fabriques de spiraux réunies, La Chaux-de-Fonds

Saint-Gall

R. Nef-Suter, de la maison Nef & Cie, président du Directoire commercial de Saint-Gall, Saint-Gall, président

R. Perret, D^r en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn, vice-président

Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S.A. Saint-Gall, Niederteufen

Zurich

O. Küderli, président du conseil d'administration de la maison Küderli S.A., Zollikerberg, président

R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S.A., Zurich, vice-président

E. Jaggi, D^r, ing. agr., président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour

Direction générale

E. Stopper, D^r ès sc. écon., Zurich (président); A. Hay, avocat, Berne (vice-président); F. Leutwiler, D^r ès sc. écon., Zurich

Départements

1^{er} département à Zurich

Chef du département: E. Stopper, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Suppléants du chef du département: H. Huber, avocat, directeur, W. Kull, D^r ès sc. pol., directeur, J. Lademann, D^r ès sc. écon., directeur

Juriste-conseil: P. Ehram, D^r en droit, directeur de division

Reviser en chef: E. Brunner, sous-directeur

Sous-directeur: M. Gal, D^r ès sc. écon.

Fondés de pouvoirs: J. Bertschi, J. Bonorand, D^r ès sc. pol., A. Föllmi, D^r ès sc. pol., W. Haubensak, H. Meyer, D^r ès sc. écon., W. Obi, A. Schoch

Mandataires commerciaux: A. Frings, D^r ès sc. écon., K. Stämpfli, R. Widmer, D^r ès sc. écon.

3^e département à Zurich

Chef du département: F. Leutwiler, D^r ès sc. écon., membre de la Direction générale

Suppléant du chef du département: E. Colombo, directeur

Sous-directeurs: O. Heyer, A. Kunz, H. Schmid, H. Stahel

Caissier principal du siège de Zurich: H. Nägeli

Fondés de pouvoirs: G. Allenbach, Th. Benz, W. Bolliger, W. Brunner, E. Guyer, J. Knecht, E. Meier, H. W. Preisig, H. Siegfried, W. Wunderli, R. Würmli

Mandataires commerciaux: W. Bächtold, W. Blumer, W. Frischknecht, A. Grolimund, O. Hofmann, R. Perret, J. Pfister, A. Schärer, W. Schopferer, R. Stutz, A. Wartmann, H. Wenziker, M. Wüchser, E. Zangger

2^e département à Berne

Chef du département: A. Hay, avocat, vice-président de la Direction générale

Suppléant du chef du département: M. de Rivaz, D^r en droit, directeur

Directeur de division: P. Flückiger, D^r ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Sous-directeurs: H. Baumgartner, W. Bretscher, Ch. Schweingruber

Chefs de division: H. Brunner, R. Raschle

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, H. -P. Dosch, W. Gutmann, H. Hulliger, M. Isenschmid, D. Kaeser, A. Lerch, W. Wey, V. Zumwald

Mandataires commerciaux: M^{lle} S. Grandjean, R. Kuhn, B. Siegrist, H. Spahni

Secrétariat général à Zurich et à Berne

Secrétaire général: H. R. Läng, D^r ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H. Lerch, Berne

Chef de division: G. Jaquemet, D^r ès sc. écon., Zurich

Fondé de pouvoirs: H. Krebs, Zurich

Mandataire commercial: S. Delémont, Zurich

Succursales

Aarau

Directeur: R. Winteler
Suppléant du directeur: Th. Hensler
Fondés de pouvoirs: F. Merz, A. Widmer
Mandataires commerciaux: A. Rösli, A. Walz

Bâle

Directeur: A. Bertschinger
Suppléant du directeur: K. Spinnler, Dr ès sc. pol.
Fondés de pouvoirs: F. Küng, K. Schär, A. Spreyermann
Mandataires commerciaux: E. Hess, M. Joho

Genève

Directeur: J. Terrier
Suppléant du directeur: C. Gaggini
Fondés de pouvoirs: E. Bänninger, R. Jaccaz, J. Rossi
Mandataires commerciaux: D. Allamand, P. Christinaz

Lausanne

Directeur: W. Schreyer
Suppléant du directeur: A. Weiss
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, G. Mounoud,
F. Verdon
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, R. Kellenberger,
J.-P. Rod

Lucerne

Directeur: H. Aepli, Dr ès sc. pol.
Suppléant du directeur: J. Burri
Fondés de pouvoirs: J. Immoos, K. Sidler
Mandataires commerciaux: K. Camenzind, J. Huber,
W. Imboden

Lugano

Directeur: P. Cioccarì, Dr ès lettres
Suppléant du directeur: B. Rüttsch
Fondé de pouvoirs: T. Grassi
Mandataires commerciaux: A. Balmelli, R. Ghiringhelli

Neuchâtel

Directeur: R. Hügli
Suppléant du directeur: R. Girardier
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat
Mandataire commercial: A. Tribolet

Saint-Gall

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur: E. Schöbi
Fondés de pouvoirs: A. Geiger, H. P. Menet,
Mandataires commerciaux: A. Keller, W. Stieger

Agences propres

Bienne

(rattachée au siège de Berne)

Chef de l'agence: J. Messmer
Fondé de pouvoirs: P. Bürgi
Mandataire commercial: R. Januth

La Chaux-de-Fonds

(rattachée à la succursale de Neuchâtel)

Chef de l'agence: F. von Arx
Fondé de pouvoirs: J. Henny
Mandataire commercial: J. Jolidon

Winterthur

(rattachée au siège de Zurich)

Chef de l'agence: E. Maurer
Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann
Mandataire commercial: K. Rietmann